République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

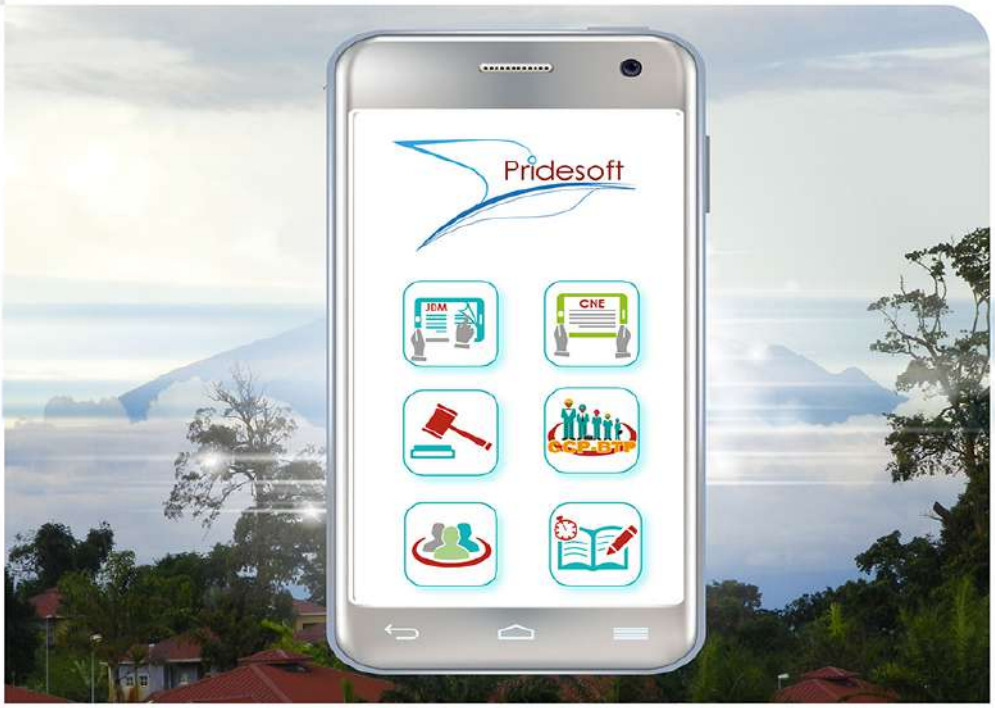

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	06
SOCIAL	01	TRANSPORT	04	ADMINISTRATION	43
ECONOMIE	03	RURAL	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2840
29 Juin 2023
29 June 2023
5:50 PM/17H:50

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	ADDITIF N°01 a/s 10/AONO/C-NDOM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE NDOM, DI L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGIOD LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISE INTERESSÉE PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISÉ, QUE LE DOSSIER D'APPEL Y RELATIF EST MODIFIÉ COMME SUIT:
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	002/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/2023/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 27 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 001/2023/M/AONO/MINADER- MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 3 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 MOTEUR DIÉSEL DE 9 CV, CLIMATISÉ, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHE PIEDS AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	ADDITIF N°02 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE ADDITIF N°02 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES PORTUAIRES À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 020/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 020/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 EN VUE DU DEVELOPPEMENT, DU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG DANS L'APPLICATION NETADS LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 20 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 10/07/2023LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	001/DM/SG/C.CAMPO/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/SG/C.CAMP0/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM. CAMPO/CDPM/2023 DU28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF D'UNE PORTEE DE 08 ML SUR LARIVIERE NYANVRAGRE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BARRIEREGENDARMERIE — CARREFOUR AES SONEL DANS LA COMMUNE DE CAMPO,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	06117/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°06117/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 27/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS D'AUTOMATISME.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	000039/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/bd Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000039/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000016/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS DE CONTREPARTIES EN DÉPENSES RÉELLES DU PROJETIMPUTATION : 57 32 016 01 330002 522118
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	020/ DM/CNDOB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°020/ DM/CNDOB/SG/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°03/LC/DNCOB/CIPM/2023 DU 10/04/2023 ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CNDOB/CIPM/2023 DU 25/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A NGOMA-BAKOUA DANS LA COMMUNE DE NDOBIANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	05/DM/C-NGOMEDZAP/SG/M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS (02) QUATRES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 2 : NSIMALEN , BIBOGASSI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	ADDITIF N°02 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE ADDITIF N°02 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	008/D/CY/DN/CIPM/2023 DU 19/05/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/CY/DN/CIPM/2023 DU 19/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION ET D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL; MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	002/DM/C-NGOMEDZAP/SG/M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET DU SITE D'IMPLANTATION DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	013/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET D'IMAGERIE MEDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	000388/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/bd Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000388/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000015/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	ADDITIF N° 002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 000016/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	014/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR COLONNE DE CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AISMI/FODECC/2023 DU 10 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LE DÉPLOIEMENT NATIONAL DES ACTIVITÉS DU GUICHET PRODUCTEURS AU CAMEROUN PAR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	003/DM/C-NGOMEDZAP/SG/M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR AKOK-NNOM NNAM TIGA CARREFOUR (07,5KM) DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. EXERCICE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	004/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	001/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETIRE COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	005/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	014/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°014/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR COLONNE DE CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	000182/C/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000182/C/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000001-BIS/AONO/MINTSS/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-SEPT (37) ORDINATEURS COMPLETS AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	000236/DA/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000236/DA/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001-BIS/AONO/MINTSS/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-SEPT (37) ORDINATEURS COMPLETS AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	06/DM/C-NGOMEDZAP/SG/M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ONANAMBESSA (LOT1) DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	04/DM/C-NGOMEDZAP/SG/M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS (02) QUATRES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 1 : NGOULNGAL , EKOUMEYECK
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	23/000175/D/minPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 23/000175/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINPROFF/ CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	029/DM/CD/SG/STADU/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°0029/DM/CD/SG/STADU/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE YATO, DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	000389/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/bd Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000389/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000016/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
30	**Reference**	008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2023
31	**Reference**	00000018/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000018/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 22 JUIN 2023 PORTANT RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).».
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	D13-137/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-137/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 13 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/D13-75/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BLOC PSYCHIATRIQUE Y COMPRIS CLÔTURE DE L'HÔPITAL LAQUINTINIE DE DOUALAFINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	003/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 3 : CSI DINGOMBI ET SONG NDONG : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	008/C/CY/CIPM/2023 DU 19/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/CY/CIPM/2023 DU 19/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORALMAÎTRE D'OUVRAGE: MAIRE DE YABASSIFINANCEMENT: BIP 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
35	Reference	000040/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/ypc Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000040/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/YPC DU 26 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE DONT L'UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE HILL TOP QUARTER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DE MUNDEMBA, DÉPARTEMENT DU NDIAN RÉGION DU SUD-OUEST ET L'AUTRE PAR ÉNERGIE DE SECTEUR DANS LA LOCALITÉ DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI 2, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
36	Reference	PUBLICATION N°008/AONO/CD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BOMONO GARE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT: BIP I COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
37	Reference	00 Lire
	Titre/objet	SUBJECT: PUBLICATION OF CONTRACTS. DEAR SIRS, KINDLY CAUSE THE FOLLOWING TO BE READ OVER YOUR RADIO NETWORK AS OFTEN AS POSSIBLE: "THE PRESIDENT OF THE SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL (PROJECT OWNER), INFORMS-THE PUBLIC IN GENERAL AND CONTRACTORS CONCERNED IN-PARTICULAR THAT THE UNDERMENTIONED CONTRACTS FUNDED BY THE 2023 BUDGET OF THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY, HAVE BEEN AWARDED TO THE CONTRACTORS HEREAFTER MENTIONED:
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
38	Reference	001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/AISMI/FODECC/2023 DU 10 MAI POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LE DÉPLOIEMENT NATIONAL DES ACTIVITÉS DU GUICHET PRODUCTEURS AU CAMEROUN POUR LE COMPTE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
39	Reference	018/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 018/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 011 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN DIDACTICIEL DE FORMATION ET DE LA DIFFUSION AUDIOVISUEL DE LA FORMATION COLEPS ET LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES, VOUS NOUS AVEZ TRANSMIS VOTRE MANIFESTATION D'INTERET LE 12 MAI 2023FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
40	Reference	03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCEN°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR L'ACHAT D'UN (01) PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE À LA COMMUNE DE FIGUIL.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	17-07-2023
41	Reference	040/D13-166/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 21/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 040/D13-166/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 21/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE WOUDAHAI-BAWADA, DE SIRAK ET DE BAKATAO DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MOKOLO REGROUPE EN (TROIS (03) LOTS).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-07-2023
42	Reference	002/ONIT/CA/MDTB/MANYU/PIB 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE N°. 002/ONIT/CA/MDTB/MANYU/PIB 2023 DU 22/06/2023. POUR LA CONSTRUC. ION D'UNE MINI AEP DE SYSTEME SOLAIR A BAYIB ASSIBONG CHANGER A BAYANTI DANS LE DEPARTEMENT DE LA MANYU, REGION DU SUD-OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-07-2023
43	Reference	N°004/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUMO DOLE, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY. REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-07-2023
44	Reference	007/AONO/C/SP/CRPM-LT/IAEB-DIBOMBARI/2023 DU 23/06 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/IAEB-DIBOMBARI/2023 DU 23/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DIBOMBARI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB IMPUTATION : 57 15 104 04 4714040 523112 422 EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-07-2023
45	Reference	002/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
46	**Reference**	003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONSEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNAUTE URBAINE DE EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-07-2023
48	**Reference**	25/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES ECRANS DE TELEAFFICHAGE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-08-2023
49	**Reference**	004//CM NGWEI/SG du19/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004//CM NGWEI/SG DU19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE URBAIN DE MAKONDO ET ENVIRONS ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	001/DC/HGD/CIPM/2023 du 29 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES GANTS DE SOINS (GANTS D'EXAMEN) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-07-2023
51	**Reference**	24/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
52	**Reference**	004BIS/AONO/LT/CR/CIPM/2023 of 29/06/2023 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N°004BIS/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 29 JUNE 2023 FOR THE PLACEMENT OF A REGION SIGN AT THE NORTH, SOUTH AND WEST BORDER (BORDER WITH THE CENTRAL REGION). FUNDING: BUDGET OF THE LITTORAL REGIONAL COUNCIL (OWN FUNDS), FINANCIAL YEAR 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-07-2023
53	**Reference**	000422/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/ypc Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°000422/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/YPC DU 26 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE DONT L'UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE HILL TOP QUARTER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DE MUNDEMBA, DÉPARTEMENT DU NDIAN RÉGION DU SUD-OUEST ET L'AUTRE PAR ÉNERGIE DE SECTEUR DANS LA LOCALITÉ DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI 2, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	07/DM/C-NGOMEDZAP/SG/M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIGA (LOT2)DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	07bis/AONO/CR/LT/CIPM/2023 OF 29 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07BIS/ONIT/CR/LT/CIPM/2023 OF 29 JUIN 2023 FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE WORKS ON EARTH ROADS: REGIONAL ROAD R0316 (DOUKOKOL - SONGLOUGLOU OF LINEAIRE 4 KM) IN THE DEPARTMENT OF SANAGA-MARITIME, LITTORAL REGION.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-07-2023
56	**Reference**	001/C/SG/C.CAMPO/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/SG/C.CAMPO/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/A0NO/COM. CAMPO/CDPM/2023 DU 28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF D'UNE PORTEE DE 08 ML SUR LA RIVIERE NYANVRAGRE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BARRIERE GENDARMERIE — CARREFOUR AES SONEL DANS LA COMMUNE DE CAMPO,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
57	**Reference**	010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-07-2023
58	**Reference**	028/DM/CD/SG/STADU/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°0028/DM/CD/SG/STADU/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BOMONO GARE, DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	02/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 27/06/2023POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL)FINANCEMENT : BUDGET SONATREL, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-07-2023
60	**Reference**	007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2023
61	**Reference**	08388/AONO/CAA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08388/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 27.06.2023 RELATIF A LA FOURNITURE TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-08-2023
62	**Reference**	009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
63	**Reference**	014/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BANGOPE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-07-2023
64	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 AU DAO N° 008/AONO/AER/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ARTICLE 11 & 13 DE L'AVIS, 22.1 & 25.1 DU RPAO ET PIÈCE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	11/AONO/C-MAK/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU .... POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN (EN 3 PHASES) AUX PRODUITS BIO STABILISANTS ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-07-2023
66	**Reference**	07/AONO/C-EVODOULA/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/C-EVODOULA/CIPM-PCCM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LES DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-07-2023
67	**Reference**	001/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOVÉTÉRINAIRE A MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGSVEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
68	**Reference**	002/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'ORNES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011A0NO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 2 : CMA DE MAKONDO : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
69	**Reference**	005/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/A0NO/C-NGW/CIPM12023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE MENGUEME
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-07-2023
71	**Reference**	000038/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/bd Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000038/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000015/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS DE CONTREPARTIES EN DÉPENSES RÉELLES DU PROJETIMPUTATION : 57 32 016 01 330002 522118
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
72	**Reference**	23/0000029/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 23/0000029/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	025/AONO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 21/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN MOTEUR ÉLECTRIQUE IE3 ET D'UNE POMPE KSB CTN E 40-200 ASSEMBLÉE POUR LE POSTE 140MEP18 DE LA SONARA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-07-2023
74	**Reference**	04/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONN°05/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL À L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE(I.A.E.B.)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	17-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
75	**Reference**	013/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BANGOPE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-07-2023
76	**Reference**	2023/095 /C/UGa/R/SG/DIPD/DPD/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N 010 /C/UGA/R/SG/DIPD/DPN/2023 DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERT N 10/AONO/UGA/R/SG/DIPD/DPD/CIPM/2023 DU 22/06/2023 POUR LE SERVICE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, EN PROCEDURE D URGENCE
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	N/A
77	**Reference**	PUBLICATION N°009/AONO/CD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE YATO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT: BIP I COMMUNE DE DIBOMBARI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
78	**Reference**	013/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET D'IMAGERIE MEDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
79	**Reference**	028/ONIT/NWRA/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	TENDER FILE N° 028/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 26/06/2023 FOR THE PROVISION OF CAR INSURANCE COVERAGE TO 11 VEHICLES IN THE NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-07-2023
80	**Reference**	016/AONO/HGD/CIPM/2023 du 29 juin 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE D'OXYMÈTRES DE POULS, DE TENSIOMÈTRES ET ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
81	**Reference**	029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-07-2023
82	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 01/DC/C-NDOM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DENIANDE DE COTATION EN PROCEDURE NORMALE CONSULTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 ACQUISITION DU MATERIEL AUTOMOBILE DE TRANSPORT EN VUE DE LA REHABILITATION DU PART D'ENGINS DE LA COMMUNE DE NDON1 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE IA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISE INTERESSÉE PAR L'AVIS DE CONSULATATION POUR UNE DEMANDE COTATION SUSVISÉ, QUE LE DOSSIER D'APPEL Y RELATIF EST MODIFIÉ COMME SUIT:
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NDOM

ADDITIF N°001 RELATIF À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE NDOM, DI L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGIOD LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISE INTERESSÉE PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISÉ, QUE LE DOSSIER D'APPEL Y RELATIF EST MODIFIÉ COMME SUIT:

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre redigee en frangais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquees comme tel, devra parvenir au sécretariat du Maire au plus tard le **30/06/2023 à 11 heures** precises, et devra porter la mention : **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/AONO/CNDOM/CIPM/2023** **Lance en Procedure d'Urgence** **Pour la construction d'un forage pastoral a energie solaire au centre zootechnique de Ndom (premiere phase) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, REGION DU LITTORAL.** **A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »**
	Lire plutot Chaque offre redigee en frangais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquees comme tel, devra parvenir au sécretariat du Maire au plus tard le **10/07/2023 à 11 heures** precises, et devra porter la mention : **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/AONO/CNDOM/CIPM/2023** **Lance en Procedure d'Urgence** **Pour la construction d'un forage pastoral a energie solaire au centre zootechnique de Ndom (premiere phase) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, REGION DU LITTORAL.** **A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie NDOM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/07/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie NDOM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

NDOM le 27 Juin 2023

Le MAIRE

BATOUM Réné

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

DECISION N° 002/2023/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 27 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 001/2023/M/AONO/MINADER- MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 3 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 MOTEUR DIÉSEL DE 9 CV, CLIMATISÉ, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHE PIEDS AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Lois de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
Vu le DAO n° 002/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM du 3 mai 2023 ;
Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 26 juin 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1er. : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC). B.P. : 15326 Yaoundé	50 314 465,4	60 000 000	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE ADDITIF N°02 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES PORTUAIRES À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 020/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 EN VUE DU DEVELOPPEMENT, DU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG DANS L'APPLICATION NETADS LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 20 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 10/07/2023LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre r6dig6e en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont un (01) original et sept (07) copies, une offre financière t6moin marqu6s comme tels et une (01) version num6rique, devra parvenir contre récépissé à l'adresse suivante: **Communauté Urbaine de Douala** Direction des Services G6n6raux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des March6s publics de la Communaut6 Urbaine de Douala, à l'immeuble ***SCI*** Bonanjo sis à la rue Pasteur N°1.049, BP 43 Douala, TEL 237 233 421 509 à Bonanjo BP 43 Douala, T6l. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 Au plus tard le **20/06/2023** à **12h00**, heure locale avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N°020/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 26/05/2023
EN VUE DU DEVELOPPEMENT, DU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG
DANS L'APPLICATION NetADS.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Chaque offre r6dig6e en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont un (01) original et sept (07) copies, une offre financière t6moin marqu6s comme tels et une (01) version num6rique, devra parvenir contre récépissé à l'adresse suivante: **Communauté Urbaine de Douala** Direction des Services G6n6raux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des March6s publics de la Communaut6 Urbaine de Douala, à l'immeuble ***SCI*** Bonanjo sis à la rue Pasteur N°1.049, BP 43 Douala, TEL 237 233 421 509 à Bonanjo BP 43 Douala, T6l. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 Au plus tard le **10/07/2023** à **12h00**, heure locale avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE
N°020/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 26/05/2023
EN VUE DU DEVELOPPEMENT, DU DEPLOIEMENT, DE LA FORMATION ET DU SUPPORT DU PORTAIL DE GESTION DES SERVICES CONSULTES ET SIG
DANS L'APPLICATION NetADS.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un deux temps.
L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **20/06/2023** à **13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur

choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un deux temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **10/07/2023** à **13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

DOUALA le 20 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE CAMPO

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/SG/C.CAMP0/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/COM. CAMPO/CDPM/2023 DU28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF D'UNE PORTEE DE 08 ML SUR LARIVIERE NYANVRAGRE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BARRIEREGENDARMERIE — CARREFOUR AES SONEL DANS LA COMMUNE DE CAMPO,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAMPO « Autorité Contractante »,

Vu	la constitution ;
Vu	la loi n°61 du 21 avril 1961 créant la Commune de Campo;
Vu	la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu	la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu	le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	l'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnité de session des présidents, Membres et Secrétaires des Commission de passation des marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des sous-commission d'analyse des Offres ;
Vu	l'Arrêté N°000093/A/M1NDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur IPOUA Robert Olivier comme Maire de la Commune de Campo, Département de l'Océan, Région du Sud ;
Vu	la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés oublies ;
Vu	la circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB/PM du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 'uin 2018 portant Code des Marchés oublies ;
Vu	la circulaire n ° 0001 du 30 aout 2021 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2022;
Vu	la lettre-circulaire conjointe n˚004211/LC/MINFI/MINDDEVEL **du** 07 octobre 2021 relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;
Vu	la circulaire n° 0001/PR/MIMAP/CAB **du** 25 avril 2022 relative à l'application **du** code des marchés publics;
Considérant	le Dossier d'Appel Offre National Ouvert N°002/AONO/COM. CAMPO/CDPM/2023 du 28/02/2023 pour les travaux de construction d'un pont semi-définitif d'une portée de 08 ml sur la rivière Nyanvragre du tronçon de route carrefour barrière Gendarmerie—carrefour AES SONEL dans la commune de campo, Département de l'Océan, Région du Sud.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1" : est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet de l'avis d'appel offre national ouvert N°002/AONO/COM. CAMPO/CDPM/2023 du 28/02/2023 pour les travaux de construction d'un pont serai-définitif d'une portée de 08 ml sur la rivière Nyanvragre du tronçon de route carrefour barrière Gendarmerie — carrefour AES SONEL dans la commune de campo, Département de l'Océan, Région du Sud, l'entreprise indiquée ci-dessous :

LOT	OB		e ' ,...,,.-.	.., \ ..,,	,7 >	03 MOIS
UNIQUE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF D'UNE PORTEE DE 08 ML SUR LA RIVIERE NYANVRAGRE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BARRIERE GENDARMERIE — CARREFOUR AES SONEL DANS LA COMMUNE DE CAMPO	ETS WORLD GLOBAL BP: 475 YAOUNDE TEL: 658 86 51 29	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2023	26 950 000		

Article 2 : le Directeur de l'entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Campo pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

CAMPO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

IPOUA ROBERT OLIVIER

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06117/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 27/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS D'AUTOMATISME.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/12/2022 pour la fourniture d'un lot de matériels d'automatisme ;

Considérant La Lettre N°002/22/SDCC/CIPM du 27 Janvier 2023 du Président de la CIPM

de la SODECOTON.

Considérant Le procès-verbal de négociation du 22juin 2023 entre la SODECOTON et la société RWKING.

DECIDE :

Article 1er: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	**RW KING** **B.P:4022 Douala**	**109 931 960**	**90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 27 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000039/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000016/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS DE CONTREPARTIES EN DÉPENSES RÉELLES DU PROJETIMPUTATION : 57 32 016 01 330002 522118

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
MEGATEC-NUMERIS SARL	16 585 290	24 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire non retenu est prié de passer retirer ses Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NDOBIAN

DECISION MUNICIPALE N°020/ DM/CNDOB/SG/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°03/LC/DNCOB/CIPM/2023 DU 10/04/2023 ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CNDOB/CIPM/2023 DU 25/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A NGOMA-BAKOUA DANS LA COMMUNE DE NDOBIANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOBIAN
Vu la Constitution du Cameroun ;
Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **CHE Patrick NGWASHI** aux fonctions de Préfet du Département du NKAM ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2010/1734/PM du 01 Juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu le Décret N° 77/2003 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial ;
Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses modifications subséquentes ;
Vu l'Arrêté N°000275/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal de 09 Février 2020 dans la Commune de Ndobian, Département du Nkam, Région du Littoral;
Vu la Circulaire N° 00000192/C/MINFI 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°04/AONO/CNDOB/CIPM/2023 du 25/01/2023 pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngoma-Bakoua ;
Considérant l'Ordre de Service de Démarrage des travaux N°03/OS/MO/CNDOB/2023 du 12 Avril 2023 ;
Considérant l'Ordre de Service de Mise en Demeure N°01/OS/CNDOB/2023 du 18 Mai 2022 ;
Considérant le Procès-Verbal du 12 Juin 2023 relatif à l'évaluation des travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngoma-Bakoua ;
Considérant le Constat de Carence N°01/CC/CNDOB/2023 du 13/06/2023 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : Le Marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, lancé en procédure d'urgence et attribué à l'entreprise B**EST SERVICES, BP 8333** Douala, pour un montant de 26 000 000 (Vingt six millions) TTC, délai d'exécution de trois (03) mois est résilié à compter de la date de signature de la présente décision.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NDOBIAN le 16 Juin 2023

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE NGOMEDZAP

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS (02) QUATRES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 2 : NSIMALEN , BIBOGASSI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022
Vu l'Arrêté colonial N°230 du 07 juin 1955 portant création de la Commune mixte rurale de Ngomedzap ;
Vu le Décret N°2022/303/ du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMB Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o** ;
Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o Région du Centre ;
Vu La lettre Circulaire N°00000 192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et Contrôle des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune de NGOMEDZAP du 02 Juin 2023 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès dE la Commune de NGOMEDZAP ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Le soumissionnaire **ETS ZHEIJEIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING** est attributaire du marchéportant sur les travaux de construction de deux forages équipés dans les localités de Ngomedzap dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre; pour un montant TTC de : **15 998 000(Quinze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix-Huit Mille Francs CFA)** et pour un délai d'exécution de Trois (03) mois**.**
Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

NGOMEDZAP le 19 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE ADDITIF N°02 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/APN/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°008/D/CY/DN/CIPM/2023 DU 19/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION ET D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL; MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution;
Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marché Publics;
Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;
Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur EBA Jean Mirabeau comme Maire de la Commune de Yabassi;
Vu la décision N°001/D/R-LT/D-NKAM/CY/ du 16 JANVIER 2023 du Maire de ta Commune de constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune di Yabassi;
Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;
Considérant dossier d'appel d'offres N°008/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 31 MARS 2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION ET D'UNE BIBLIOTHEQUE ML NICIPALE DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL,
Vu La lettre N°010/L/CIPM/2023 du 08 mars 2023 du Président de la CIPM portant proposition d'attribution

DECIDE

Article 1er : - L'ETS NOMATIC, BP 4031/YDE/SOA, Tél 696 04 66 88 /651 38 35 85 est déclaré adjudicataire di Marché relatif au dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant TTC de **12.000.000 CFA DOUZE MILLIONS FRANCS CFA** : **LOT 1 TRAVAUX DE CONTRUCTION D'UN CENTRI D'ALPHABETISATION - L'ETS CECIL& FIDEL, Tél : 690 92 58 35 /677 65 68 82** est déclaré adjudicataire du Marché rélatif au dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant TTC de **15.000.000 CFA SOIXANTI MILLIONS FRANCS CFA : LOT 2 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUI MUNICIPALE**
Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication d la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorit contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.
Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

YABASSI le 19 Mai 2023

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE NGOMEDZAP

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES ET DU SITE D'IMPLANTATION DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022
Vu l'Arrêté colonial N°230 du 07 juin 1955 portant création de la Commune mixte rurale de Ngomedzap ;
Vu le Décret N°2022/303/ du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o** ;
Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o Région du Centre ;
Vu La lettre Circulaire N°00000 192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et Contrôle des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune de NGOMEDZAP du 02 Juin 2023 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOMEDZAP ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Le soumissionnaire **ETS AYO** est attributaire du marchéportant sur les travaux **d'aménagement des voies d'accès et du site d'implantation du centre écotouristique d'OLama** dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre; pour un montant TTC de CFA : pour un montant TTC de : **39 999 998 (Trente-Neuf Millions Neuf Cent Quatre Dix-Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Francs CFA)** et pour un délai d'exécution de Quatre (04) mois**.**
Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

NGOMEDZAP le 19 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°013/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET D'IMAGERIE MEDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,
Vu La Constitution.
Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.
Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.
Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.
Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.
Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.
Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.
Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.
Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.
Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°013/AONO/HGD/CIPM/2023 du 24 mai 2023.
Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 23 juin 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1er. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	NAROGE MEDICAL & SERVICES SARL BP : 4821Yaoundé	89 845 868	Six (06) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000388/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000015/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 et le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023,

DECIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CAMEROUN SECURITY AGENCY	19 175 400	24 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

DIRECTION GENERALE DU TRESOR,DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

ADDITIF N° 002 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 000016/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Avis d'Appel d'Offres ci-dessus est modifié comme suit :

POINT	AU LIEU DE	LIRE
09. Remise des offres	Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire, Pôle des Marchés, porte 421, bâtiment A, Tél. : 222 22 93 69 au plus tard le **28 Juin 2023, à 13 heures**, et devra porter la mention : *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM)* *« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*	Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire, Pôle des Marchés, porte 421, bâtiment A, Tél. : 222 22 93 69 au plus tard le **30 Juin 2023, à 09 heures**, et devra porter la mention : *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000016/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM)* *« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*
13. Ouverture des plis	L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28 Juin 2023, à 14 heures** au Ministère des Finances, dans la salle de réunion de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire porte 215, Bâtiment B. Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne maîtrise du dossier.	L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 Juin 2023, à 10 heures** au Ministère des Finances, dans la salle de réunion de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire porte 215, Bâtiment B. Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne maîtrise du dossier.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOH TANGONGHO SYLVESTER

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°014/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR COLONNE DE CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°014/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	XMEDICAL INTERNATIONAL S.A BP : 12 586 Douala	46 800 000	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AISMI/FODECC/2023 DU 10 MAI 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LE DÉPLOIEMENT NATIONAL DES ACTIVITÉS DU GUICHET PRODUCTEURS AU CAMEROUN PAR LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Administrateur communique :
Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres International Restreint envisagé pour le déploiement national des activités du Guichet Producteurs au Cameroun par le Fonds de Développement des filières Cacao Et Café (FODECC) en deux (02) lots indépendants. Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

LOT 1

N°	SOUMISSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	EDENRED BELGIUM	99 /100	Pré-qualifié
2	AEF AUDIT CONSEIL SARL	94 /100	Pré-qualifié
3	COMPETENCE SAS	84 /100	Pré-qualifié

LOT 2

N°	SOUMISSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	EDENRED BELGIUM	99 /100	Pré-qualifié
2	AEF AUDIT CONSEIL SARL	94 /100	Pré-qualifié
3	COMPETENCE SAS	84 /100	Pré-qualifié

LOTS 1 et 2

N°	AUTRE SOUMISSIONNAIRE EVALUE	NOTE OBTENUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	SPRINT – PAY CAMEROON S.A	59	Eliminé pour « Note technique inférieure à 70 points sur 100 »
2	AFREETECH CAMEROON SARL	59	Eliminé pour « Note technique inférieure à 70 points sur 100 »
3	Y-NOTE SARL	44	Eliminé pour « Note technique inférieure à 70 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Juin 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE NGOMEDZAP

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR AKOK-NNOM NNAM TIGA CARREFOUR (07,5KM) DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022
Vu l'Arrêté colonial N°230 du 07 juin 1955 portant création de la Commune mixte rurale de Ngomedzap ;
Vu le Décret N°2022/303/ du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o** ;
Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o Région du Centre ;
Vu La lettre Circulaire N°00000 192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et Contrôle des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune de NGOMEDZAP du 02 Juin 2023 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOMEDZAP ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Le soumissionnaire **ETS MESSO** est attributaire du marchéportant sur les travaux de pour les travaux de réhabilitation de la route communale carrefour Akok-Nnom Nnam Tiga Carrefour (07,5km)dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ; pour un montant TTC de : **26 564 315 (Vingt-Six Millions Cinq Cent Soixante Quatre Mille Trois Cent Quinze Francs CFA)** et pour un délai d'exécution de quatre (04) mois**.**
Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera

NGOMEDZAP le 19 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **15/06/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 02/05/2023** pour les travaux d'installation de kits solaires photovoltaïques dans certaines localités de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en trois (03) lots.
Lot 1 : Installation des lampadaires solaires pour éclairage public du centre urbain de Makondo et ses environs
..
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: Les **ETS YOUATO ET FRERES, B.P 627 NKONGSAMBA, Tél : 677 75 33 93**, sont déclarés adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :
Montant de la lettre commande :
Lot 1 : 24 000 851 (Vingt-quatre millions huit cent cinquante un) FCFA Toutes Taxes Comprises.
Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires
Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETIRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Ten-itoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement 1' ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ;
modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur HAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Considérant les nécessités de services ;
Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEUSG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du 15/06/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N° 01/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 02/05/2023 pour les travaux de
construction de certains bâtiments dans l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en trois
(03) lots : Lot 3 : construction d'un centre zoovétéiinaire à Makondo.
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er : Les ETS LUMIERE SARL B.P 554 EDEA, Tél : 695 69 00 31 sont déclarés adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit : Montant de la lettre commande : Lot 3 : 30 000 000 (Trente millions) FCFA Toutes Taxes Comprises. Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partou où besoin sera

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **15/06/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 03/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 02/05/2023** pour les travaux de construction de la ligne électrique de l'hôtel de ville dans l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: Les **ETS BEC, B.P 667 EDEA, Tél : 672 62 41 40,** sont déclarés adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :
Montant de la lettre commande :
Lot 1 : 40 786 124 (Quarante millions sept cent quatre-vingt-six mille cent vingt-quatre) FCFA Toutes Taxes Comprises.
Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires
Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°014/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL POUR COLONNE DE CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,
Vu La Constitution.
Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.
Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.
Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.
Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.
Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.
Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.
Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.
Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.
Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°014/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 mai 2023.
Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 27 juin 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1er. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	XMEDICAL INTERNATIONAL S.A BP : 12 586 Douala	46 800 000	Deux (02) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

COMMUNIQUE N° 000182/C/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000001-BIS/AONO/MINTSS/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-SEPT (37) ORDINATEURS COMPLETS AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale communique :

L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire de la consultation susvisée.

Il s'agit de :

Adjudicataires	Objet	Montant F CFA TTC	Délai d'exécution
POUM'S SARL B.P. : 14310 Tel : 696.711.351	Acquisition de trente-sept (37) ordinateurs complets au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	54.837.113	45 Jours

Le Représentant de ladite société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, porte 111, téléphone 222.23.05.60, pour la formalisation du projet de marché subséquent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 26 Juin 2023

Le MINISTRE

OWONA GRÉGOIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

DECISION N° 000236/DA/MINTSS/SG/DAG/SDBMM/SMARP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001-BIS/AONO/MINTSS/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-SEPT (37) ORDINATEURS COMPLETS AU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code de Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°000001-bis/AONO/MINTSS/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 09 mai 2023 pour l'acquisition de trente-sept (37) ordinateurs complets au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
POUM'S SARL B.P. : 14310 Tel : 696.711.351	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	54.837.113	45 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Juin 2023

Le MINISTRE

OWONA GRÉGOIRE

COMMUNE DE NGOMEDZAP

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ONANAMBESSA (LOT1) DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022
Vu l'Arrêté colonial N°230 du 07 juin 1955 portant création de la Commune mixte rurale de Ngomedzap ;
Vu le Décret N°2022/303/ du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o** ;
Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o Région du Centre ;
Vu La lettre Circulaire N°00000 192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et Contrôle des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune de NGOMEDZAP du 02 Juin 2023 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOMEDZAP ;
Considérant les nécessités de service
DECIDE
Article 1er : Le soumissionnaire **ETS TACH-ELEC-SARL** est attributaire du marchéportant sur les travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe à l'Ecole Publique de ONANA-MBESSA dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre; pour un montant TTC de : **16 495 769 (Seize Millions Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Mille Sept Cent Soixante Neuf Francs CFA)** et pour un délai d'exécution de Trois (03) mois**.**
Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

NGOMEDZAP le 19 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

COMMUNE DE NGOMEDZAP

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS (02) QUATRES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. LOT 1 : NGOULNGAL , EKOUMEYECK

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022
Vu l'Arrêté colonial N°230 du 07 juin 1955 portant création de la Commune mixte rurale de Ngomedzap ;
Vu le Décret N°2022/303/ du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o** ;
Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o Région du Centre ;
Vu La lettre Circulaire N°00000 192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et Contrôle des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune de NGOMEDZAP du 02 juin 2023 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOMEDZAP ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Le soumissionnaire **ETS ZHEIJEIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING** est attributaire du marchéportant sur les travaux de construction de deux forages équipés dans les localités de Ngomedzap dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre; pour un montant TTC de : **15 998 000(Quinze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix-Huit Mille Francs CFA)** et pour un délai d'exécution de Trois (03) mois**.**
Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera

NGOMEDZAP le 19 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DECISION N° 23/000175/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINPROFF/ CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;

vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

vu la loi n°2022/020 du 17 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;

vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille;

vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

vu le décret 2019/191 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;

vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

vu la Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023

Considérant la lettre n°23/006/L/MINPROFF/CIPM du 16 juin 2023 relative à la proposition d'attribution de la

Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : la Société ci-dessous citée est attributaire du Marché pour la fourniture du matériel informatique au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, conformément au tableau ci-après:

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Société Intek SARL B P : 12 841 Yaoundé, Tél: 675 48 63 76	Fourniture du matériel informatique au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.	MINPROFF	72 706 725	Quarante-cinq (45) jours

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le MINISTRE

Article 2 : le mandataire de cette Société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché correspondant.

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°0029/DM/CD/SG/STADU/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE YATO, DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE COMMUNE DE DIBOMBARI
Vu la constitution;
Vu la loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n°90/1464 du8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n°2001/216 du 24 août 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°000207/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin Maire de la Commune de Dibombari à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020;
Vu l'arrêté n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;
Vu l'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnités des session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions
d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des Marchés Publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics;
Vu la décision n° 000049/CAB/MINMAP du 05 aout 2014 portant désignation des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes d' Arrondissement;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.
Considérant la lettre N°005109/N/MINMAP/SG/GALS/ST/NBI/NC du 18 Octobre 2022

DECIDE :

ARTICLE 1 : L'entreprise JABOUNA AND CO SARL, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N°009/AONO/CD/CIPM/2023 du 03 mai 2023 pour les travaux de construction d'un hall de vente de poisson au marché de Yato, dans la Commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : **20 000 000 FCFA TTC (Vingt millions)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-. /

DIBOMBARI le 22 Juin 2023

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000389/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000016/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 et le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023,

DECIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
MEGATEC-NUMERIS SARL	16 585 290	24 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5ème, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence,** POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**.**

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :
Travaux préliminaires
Travaux de maçonnerie
Travaux de charpente – couverture
Travaux de menuiserie métallique
Travaux sur VRD
Travaux de peinture clôture

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2023 à hauteur de **Onze millions cinq cent mille (11 500 000)** francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.
La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2023 à hauteur de **Onze millions cinq cent mille (11 500 000)** francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille** (**20.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (**07**) **exemplaires** dont un (**01**) **original** et six (**06) copies,** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN POCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »
Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 27/07/2023 à **13 heures précises**.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de deux cent trente mille (230 000) francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 27/07/2023 à partir **de 14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5,
En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).
11.1. **Critères éliminatoires**
Les principaux **critères éliminatoires** sont :
Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées *(le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;*
Dossier financier incomplet ;
Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;
Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères essentiels.**
Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site avec photos, signés sur l'honneur par le Soumissionnaire.
11.2 **Principaux critères essentiels :**
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 100% du budget prévisionnel (**oui/non**) ;
2- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(oui/non)** ;
3- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux **(oui ou non**) ;
4- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non) ;**
5-La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) **(oui/non) ;**
6-L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non) ;**
La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

13. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.
Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000018/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 22 JUIN 2023 PORTANT RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00014/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).».

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Postes et Télécommunications, porte à la connaissance des soumissionnaires à l'appel d'offres susvisé, que l'avis d'appel d'offres y relatif est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

9. Remise des offres
Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 26 juin 2023 à 14 heures …….. :

12. Ouverture des plis
L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 26 juin 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire

9. Remise des offres
Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 6 juillet 2023 à 14 heures …….. :

12. Ouverture des plis
L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 6 juillet 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

KOUKOLO KOUKOLO Germain

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-137/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 13 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/D13-75/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BLOC PSYCHIATRIQUE Y COMPRIS CLÔTURE DE L'HÔPITAL LAQUINTINIE DE DOUALAFINANCEMENT : BIP 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision **N°2351/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 13 JUIN 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Travaux de réhabilitation du bloc psychiatrique y compris clôture de l'Hôpital Laquintinie de Douala	JUST ALL SERVICE Tel : 679 297 217	49 484 075	180 jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des Lettre-commandes correspondantes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N° 003/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 3 : CSI DINGOMBI ET SONG NDONG : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N°**003/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 STE ABS SARL, B.P 8213 YAOUNDE, Tél : 671 64 33 83, N° Contribuable : M101612582943G, N° Registre de Commerce RC/EDA/042/B/2016** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 15 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
STE ABS SARL	Confoilue	Délai : 03 mois 88, 46% de critères validés (84,61% exigés par le DAO)	Montant TTC : 15 000 000	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les **STE ABS SARL**

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N° 008/C/CY/CIPM/2023 DU 19/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORALMAÎTRE D'OUVRAGE: MAIRE DE YABASSIFINANCEMENT: BIP 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :
Par Décision DECISION N° **008/D/CY/CIPM/2023 DU 19/05/2023** le marché objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après:

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
ETS NOMATIC BP 4031/YDE/S0A , Tél : 696 04 66 88 15138 35 85	12.000.000 DOUZE MILLIONS	TROIS (03) mois
ETS CECIL&FIDEL TEL : Tél : 690 92 58 35 /677 65 68 82	15.000.000 QUINZE MILLIONS	TROIS (03) MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement du marché y relatif.

YABASSI le 19 Mai 2023

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°000040/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/YPC DU 26 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE DONT L'UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE HILL TOP QUARTER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DE MUNDEMBA, DÉPARTEMENT DU NDIAN RÉGION DU SUD-OUEST ET L'AUTRE PAR ÉNERGIE DE SECTEUR DANS LA LOCALITÉ DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI 2, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire la lettre-commande relative à l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désignés :

Soumissionnaires	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPE BERNARD & FILS	01	22 000 000	03 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 26 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BOMONO GARE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT: BIP I COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante communique:
La société **TECHNOLOGY (ETS TLG'S)** est adjudicataire de l'appel d'offre ci-dessus cité pour un montant de 17 432 211 (Dix-sept millions quatre cent trente-deux mille deux cent onze)Francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de **trois (03) mois.**
Cette société est invitée à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour la suite des procédures.

DIBOMBARI le 22 Juin 2023

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

SUBJECT: PUBLICATION OF CONTRACTS. DEAR SIRS, KINDLY CAUSE THE FOLLOWING TO BE READ OVER YOUR RADIO NETWORK AS OFTEN AS POSSIBLE: "THE PRESIDENT OF THE SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL (PROJECT OWNER), INFORMS-THE PUBLIC IN GENERAL AND CONTRACTORS CONCERNED IN-PARTICULAR THAT THE UNDERMENTIONED CONTRACTS FUNDED BY THE 2023 BUDGET OF THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY, HAVE BEEN AWARDED TO THE CONTRACTORS HEREAFTER MENTIONED:

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

S

S/N	CONTRACT	COMPANY	AMOUNT	EXECUTION TIME
t	TENDER N°012/CF/SWR/SWRA/ITB/2023 OF 06/06/2023, FOLLOWING AUTHORISATION NO 02323-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4 OF 10/05/2023 FROM THE MINISTER DELEGATE AT THE PRESIDENCY INCHARGE OF PUBLIC CONTRACTS TO AWARD CONTRACT (BY MUTUAL AGREEMENT) FOR MAINTENANCE WORKS ON THE REGIONAL ROAD MUNDEMBA-TOKO-DIKOME BALUE-THREE CORNER. R0708 PHASE I AND II (7M WIDE and 107.43KM LONG)	HOME ACCESS ENTERPRISE SARL PO BOX 7585 DOUALA TEL: 677 868 917	FCFA (ATI) 399, 999,905 (Phase I) 200, 000,000 (Phase II)	8 MONTHS (Phase I) 5 months (Phase II)

1. .	... TENDER N°013/CF/SWR/SWRA/ITB/2023 OF 06/06/2023, FOLLOWING AUTHORISATION NO 02323-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4 OF 10/05/2023 FROM THE MINISTER i DELEGATE AT THE PRESIDENCY INCHARGE OF PUBLIC CONTRACTS TO AWARD CONTRACT (BY MUTUAL AGREEMENT) FOR MAINTENANCE WORKS ON THE REGIONAL ROAD MBONGE-BOA-BAMUSSO. R0707 (7M WIDE and 28KM LONG)	REAL ESTATE CONSTRUCTION COMPANY LTD PO BOX 180 KUMBA TEL: 650 332 880	287 050 551	08 MONTHS

1.	TENDER N°014/CF/SWR/SWRA/ITB/2023 OF 06/06/2023, FOLLOWING AUTHORISATION NO 02323-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE4 OF	GAMES AND SERVICES ENTERPRISE	65 000 000 (Phase I)	8 months (Phase I)
	10/05/2023 TO AWARD CONTRACT S BY MUTUAL AGREEMENT FOR THE CONTROL/SUPERVISION OF THE MAINTENANCE OF ROAD. MUNDEMBA-TOKO- DIKOME BALUE-THREE CORNERS AND MBONGE - BOA - BAMUSSO IN NDIAN DIVISION, SOUTH WEST REGION FOR THE 2023-2024 FINANCIAL YEAR .	PO BOX 682 LIMBS TEL: 654 011 762	15 000 000 (Phase II)	5 months (Phase II)

Successful bidders have been given a maximum of fifteen (15) working days from the date of signature of this publication to register their contracts or jobbing orders. Beyond this deadline, the project owner shall reserve the right to conceal the award decision after this publication remains unheeded. In that case, the bid bonds shall be forfeited and the contracts awarded to the second place bidders. Unsuccessful bidders have a maximum of fifteen (15) days to withdraw their bids from the cabinet of the President of the South West Regional Executive Council (1st door on the left), failure which they will be destroyed without any grounds for complaint

BUEA le 26 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BAKOMA ELANGO Zacheus

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/AISMI/FODECC/2023 DU 10 MAI POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LE DÉPLOIEMENT NATIONAL DES ACTIVITÉS DU GUICHET PRODUCTEURS AU CAMEROUN POUR LE COMPTE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Administrateur communique :
Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres International Restreint envisagé pour l'extension de la plateforme guichet producteurs au mode offline et amélioration des processus applicatifs au Fonds de Développement des filières Cacao et Café.
Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUMISSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	EDENRED BELGIUM	99 /100	Pré-qualifié
2	AEF AUDIT CONSEIL SARL	94 /100	Pré-qualifié
3	COMPETENCE SAS	84 /100	Pré-qualifié

N°	AUTRE SOUMISSIONNAIRE EVALUE	NOTE OBTENUE	PRINCIPALE OBSERVATION
1	SPRINT – PAY CAMEROON S.A	59/100	Eliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »
2	AFREETECH CAMEROON SARL	59/100	Eliminé pour « Note technique inférieure à 80 points sur 100 »

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation

YAOUNDE le 25 Juin 2023

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 018/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 011 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN DIDACTICIEL DE FORMATION ET DE LA DIFFUSION AUDIOVISUEL DE LA FORMATION COLEPS ET LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES, VOUS NOUS AVEZ TRANSMIS VOTRE MANIFESTATION D'INTERET LE 12 MAI 2023FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur Technique communique :

Les cabinets ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études pour la mise en œuvre d'un didacticiel formation et de la diffusion audiovisuel de la formation COLEPS et les procédures de passation des marchés, vous nous av transmis votre manifestation d'intérêt le 12 mai 2023 sont informés que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résult ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
GROUPEMENT KIAMA SA & DERADAB LIMITLESS SARL Tel :(237) 697 81 25 15	71	1er	Cabinet qualifié	Le Cabinet a présenté de bonnes expériences dans les domaines sollicités et Les experts du cabinet disposent d'une bonne expérience pour la mission .
GOLD TELECOM SARL Tel :(237) 699 91 86 37	70	2e	Cabinet qualifié	Le Cabinet n'a présenté aucune référence similaire mais dispose d'un personnel clé qualifié.
MADIA SARL Tel :(237) 676 60 95 26	43	3e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas justifié des expériences sollicités
WILIAN TECHNOLOGY Tel : 690 380 527	25	4e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas justifié des expériences sollicités
VISION RI CONNEXION SERVICES PRIVATE LIMITED Tel :(+91) 720 6444012	19	5e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas justifié des expériences sollicités
PESCO SARL Tel :(237) 694 757 362	14	6e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas justifié des expériences sollicités

Le score minimum requis est de 70/100 ;
Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé 1er est invité à prendre attache avec le Service des Marchés PEPS pour la suite de la procédure ;
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNE DE FIGUIL

DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCEN°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR L'ACHAT D'UN (01) PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE À LA COMMUNE DE FIGUIL.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2023, le Maire de la Comrnune de FIguil Maître d'ouvrage, lance un avis de consultation pour **l'Achat d'un (01) Pick Up 4x4 double cabine à la Commune de Figuil, Département du Mayo-Louti, Région du Nord,**

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture d'un (01) véhicule Pick Up 4 X 4 double cabines. Les spécifications techniques dudit véhicule sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières indus dans le présent Dossier de demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à llssue des études préalables est de ; **37 000 000(Trente Sept Millions) Francs CFA**

4. Participation et origine

Cet Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des véhicules.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget Communal, Exercice : 2023

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès Publication de l'avis de consultation. Contact ; 222 39 70 17

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil des publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000)francs CFA** , payable au Guichet de la Recette Municipale de FIGUIL

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en Sept(07) exemplaires dont un (01) onginal et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le **17/07/2023 à 10 Heures précisés.** Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

Demande de Cotation en Procédure d'Urgence
N°03/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 du 26 Juin 2023
Pour l'Achat d'un (01) Pick Up 4x4 double cabine à la Commune de FIguil.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouiliement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison, objet de la demande de consultation prévu par le Maître d'Ouvrage est de Deux(02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de Sept cent Quarante mille (740 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de Sept cent Quarante mille (740 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet,...).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le **17/07/2023 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Figuil.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandater ayant une parfaite connaissance de son offre

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
-Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures,
-Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
-Absence de la caution de soumission,
- Note technique inférieure au seuil requis 06 Oui sur 08 soit 75%.
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
-Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir jamais abandonné un marché les 3 dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes.

Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- Présentation générale des offres
- Références de l'entreprise
- Capacité de financement
- CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière.

14. Attribution

La Commission interne de passation des Marchés publics de la Commune de Figuil proposera au Maître d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre- vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

GAROUA le 26 Juin 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 040/D13-166/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 21/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE WOUDAHAI-BAWADA, DE SIRAK ET DE BAKATAO DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MOKOLO REGROUPE EN (TROIS (03) LOTS).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 40 047 06 340050 523316

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert Lancé en Procédure d'Urgence a pour objet la construction de Trois Centres de Santé Intégré de **WOUDAHAI-BAWADA**, de **SIRAK** et de **BAKATAO** dans le District de Santé de Mokolo regroupé en Trois(03) Lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter comprennent :
1. Travaux de construction du CSI
- FOUILLES;
- FONDATION-SOUBASSEMENT ;
- BETON ARME EN ELEVATION ;
- MACONNERIE
- ENDUITS-CHAPES-DIVERS;
- PLAFONDS
- REVETEMENT SCELLES;
- CHARPENTE - COUVERTURE;
- MENUISERIE BOIS ;
- MENUISERIE METALLIQUE;
- PEINTURE – VITRERIE
- ELECTRICITE
- FLUIDES

2. Forage
- Etude et installation
- Foration en rotary en tout type de terrain y compris toutes sujétions ;
- Tubage + crépines + développement ;
- Essai de pompage + analyse de l'eau +pmh
- Construction d'une structure en béton armé de 6m (mètre) de hauteur sur dalle avec escalier d'accès et local technique suivant plan joint annexe ;
- Equipement en énergie solaire
- Fourniture et pose d'une bâche à eau de 5m3 pour forages et divers raccordements (tuyauterie) ;
- Accessires électrique
- Fourniture et pose de la pompe solaire de 2,5-2 de 2,5m3/h-70mce minimum.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2023 du MINSANTE, imputation budgétaire **57 40 047 06 340050 523316** et repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Type de travaux	REGION	DISTRICT DE SANTE	Montant prévisionnel FCFA
1	CSI DE WOUDAHAI-BAWADA	Construction Neuve	Extrême-Nord	Mokolo	85 000 000
2	CSI DE SIRAK				85 000 000
3	CSI DE BAKATAO				85 000 000
TOTAL					**255 000 000**

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante (150 000) Francs**.
Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
? 5 MO pour l'Offre Administrative ;
? 15 MO pour l'Offre Technique ;
? 5 MO pour l'Offre Financière.
Les formats acceptés sont les suivants :
? Format PDF pour les documents textuels ;
? JPEG pour les images.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le **18/07/2023** à 13 **heures**, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LANCE EN PROCEDURE D'URGENCEN° 040/ AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE WOUDAHAI-BAWADA, DE SIRAK ET DE BAKATAO DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MOKOLO REGROUPE EN TROIS (03 LOTS
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévue par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cinq (05) mois** pour chacun des lots.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission dont les montants sont repartis ainsi qu'il suit par lot :

N° Lot	Désignation	Montant de la caution en FCFA
1	CSI DE WOUDAHAI	1 700 000
2	CSI DE SIRAK	1 700 000
3	CSI DE BAKATAO	1 700 000

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le **18/07/2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, **à partir de 14 heures** , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

v **CRITERES ELIMINATOIRES**
a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai règlementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
b) Absence de la caution de soumission ;
c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
d) Non satisfaction d'au moins 75% des Critères essentiels ;
e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
g) Absence de preuve de n'avoir réalisé au moins un marché similaire dans l'Arrondissement de Mokolo.

v **CRITERES ESSENTIELS**
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire **(oui/non)** sur la base des critères essentiels ci-dessous :
a) Attestation de surface financière ou capacité financière délivrée par un établissement financier de 1èr ordre à hauteur de 50% au moins du montant prévisionnel des lots choisis.
b) Références de l'entreprise ;
c) Personnel technique de l'entreprise ;
d) Absence de l'attestation de visite de site et rapport de visite avec photos signés sur l'honneur ;
e) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
f) Matériel de chantier à mobiliser ;
g) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés avec la mention lu et approuvée) ;
h) Présentation de l'offre.
Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75%** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante et un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lot à condition de présenter un équipement et un matériel / lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, dès publication du présent avis.
Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble siège de la Croix – rouge.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PRÉFECTURE DE MANYU

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°. 002/ONIT/CA/MDTB/MANYU/PIB 2023 DU 22/06/2023. POUR LA CONSTRUC. ION D'UNE MINI AEP DE SYSTEME SOLAIR A BAYIB ASSIBONG CHANGER A BAYANTI DANS LE DEPARTEMENT DE LA MANYU, REGION DU SUD-OUEST

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Dans le cadre du budget 2023 d'investissement public, le Prefet de Manyu, Maitre d'Ouvrage lance par ceci un appel d'offres national par procedure d'urgence pour la **Construction D'une mini AEP de systeme solaire a Bayib Assibong** changer a BAYANTI dans **l'Arrodissment d'Eyumojock,** Departement de la Manyu, Region du Sud-ouest **du PERFECTORAL ORDER N° 596/2023 of 16/06/2023.**

2. Nature of services

Les travaux comportent la construction de ('adduction d'Eau potable du Ville de Bayib Assibong **changer a BAYANTI**

comme detainees dans les specifications techniques et les evaluations quantitatives.

3. Estimated cost

Ce projet sera finance par ('attribution appropriee de credit dans le BIP 2023 de la Republique du Cameroun selon ('imputation :

Project:	Imputation:			Montant
Construction d'une D'une mini AEP de systeme solaire a Bayib Assibong changer a BAYANTI	57 32 13801 451920	523412	811	20 000 000 F CFA

4. Participation and origin

L'appel d'offre est ouvert aux entreprises camerounaises durnent legalisees qui remplissent les conditions de l'appel d'offres

5. Financing

Ce projet sera finance par ('attribution appropriee de credit dans le BIP 2023 de la Republique du Cameroun selon ('imputation :

Project:	Imputation:			Montant
Construction d'une D'une mini AEP de systeme solaire a Bayib Assibong changer a BAYANTI	57 32 13801 451920	523412	811	20 000 000 F CFA

6. Consultation of tender file

1. **Consultation de dossier d'appel d'offre:**

Le dossier de l'appel d'offres peut etre consulte et obtenu a partir de la date de la publication de cet appel d'offres, a **la Prefect la Delegation Departementale des marches publics de la Manyu.**

7. Acquisition of tender file

Le dossier peut etre obtenu a partir **de la Prefecture de Manyu,** des publication de cette notice contre le paiement de la s **TRENTE MILLE (30 000) francs CFA, ceci deux jours avant la date d'ouverture,** payable a la Tresorerie de Mamfe, des fra remboursables representant le coat du dossier d'appel d'offres

8. Submission of bids

Chaqu' offre sera redige en anglais ou en francais dans six (06) copies comprenant un (01) original et cinq (05) copies marq devrait etre deposees contre recu a la Prefecture de Manyu au plus tard le **25/07/2023** precises et devrait porter ('inscription :

APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT PAR PROCEDURE D'URGENCE

N°. 002/ONIT/CA/MDTB/MANYU/PIB 2023 DU 22/06/2023.

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP DE SYSTEME SOLAIR A BAYIB ASSIBONG changer a BAYANTI DANS I DE LA MANYU, REGION DU SUD-OUEST. Nom and address de Autorite Contractante': **LE PREFET DE LA MANYU.**

"A ouvrir seulement pendant la session de depouillement

9. Delivery deadline

Le delai d'execution maximum est fixe a Trois **(03) mois.**

10. Bid bond

Chaque soumissionnaire doit inclure dans ses documents administratifs, une caution bancaire &ills par un etablissement banca approuve par le ministere responsable des finances et dont la liste est trouvee dans le document numero 12 du dossier d'a montant **QUATRE CENT MILLE (400000) francs CFA** pour une periode de validite de trente (30) jours a compter de la date d'o

Sous peine de rejet, seulement les originaux ou les copies certifiees conformes par les services emetteurs ou les autorites adr imperativement etre produits selon les reglements speciaux de l'appel d'offres. Its doivent obligatoirement etre datant au moins la soumission des offres. Les offres non conformes avec les prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre seront declarees irrecevab ('absence du cautionnement provisoire delivre par une banque agreee par le Ministere des Finances entrainera le rejet pur et s aucun recours, de meme que le non-respect des modeles des pieces du Dossier d'Appel d'Offres

11. Admissibility of bids

Chaqu' offre sera redige en anglais ou en francais dans six (06) copies comprenant un (01) original et cinq (05) copies marq devrait etre deposees contre recu a Ia Prefecture de Manyu au plus tard le **25/07/2023** precises et devrait porter ('inscription :

APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT PAR PROCEDURE D'URGENCE

N°. 002/ONIT/CA/MDTB/MANYU/PIB 2023 DU 22/06/2023.

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP DE SYSTEME SOLAIR A BAYIB ASSIBONG changer a BAYANTI DANS I DE LA MANYU, REGION DU SUD-OUEST. Nom and address de Autorite Contractante': **LE PREFET DE LA MANYU.**

"A ouvrir seulement pendant la session de depouillement

12. Opening of bids

Les offres seront ouvertes en une seule phase. L'ouverture des offres administratives (enveloppe A), les offres techniques (en financieres (enveloppe C) se fera le **25/07/2023 a 10 H** heure locale dans le Departement de la Manyu, dans la salle de conf Manyu.

13. Evluation critera

.Principaux critere eliminatoires L'offre sera rejetee quand :

'A`' Absence ou non conformite de la garantie de soumission ;

- Fausse declaration ou faux documents ;
- Offres dont l'enveloppe exterieure porte des mentions permettant de reconnaitre le soumissionnaire
- Offres ne respectant pas le nombre d'exemplaires requis
- Offres non-consignee dans le registre des offres
- Tout soumissionnaire n'ayant pas acheve un contrat anterieur sans justification formelle
- Note technique inferieure a 70%
- Absence d'un prix unitaire, d'un descriptif dans ('estimation et un sous-detail de prix
- Non-conformite du model de soumission
- Caracteristiques techniques non conformes aux specifications techniques contenues dans les cahiers de charge ;

Non presentation de ('attestation de NON ABANDON DES MARCHES PUBLICS durant les trois annees anterieures regu du DD

12.Criteres Principaux de Qualification

Les criteres concernant la qualification sont les suivants :

- Presentation generale Yes/No

- Les references des travaux similaires pour les trois dernieres annees Yes/No

- Experience du personnel de supervision Yes/No

- Disponibilite d'equipement materiel Yes/No

- Capacite de prefinancement Yes/No
Non le respect de deux (02) criteres causera ('elimination de l'offre.

14. Award

Le contrat sera attribue au plus bas soumissionnaire qui a satisfait la disposition administrative et technique.

15. Validity of bids

La duree de validite des offres est de 90 jours a compter de la date limite fixee pour la remise des offres

16. Complementary information

Les informations techniques complementaires peuvent etre obtenues aux heures

ouvrables a la Delegation Departementale des Marches Publics de la Manyu./-

16. CONSIDERING the dispositions of circular letter N° 0001/MINEPAT/MINATD of January 2017 on the amelioration of the f mechanism of the public investment budget; especially to identify and do away with all impediments to the smooth execution of priority to local solutions for problem identified;

CONSIDERING Technical Request for change of location from BAYIB ASSIBONG to BAYANTI from DD MINEE Manyu dated 1

CONSIDERING Minutes of the meeting held at the senior Divisional Office by the commission(Platform) for the change of site or

CONSIDERING Prefectoral Order to change the site from BAYIB ASSIBONG to BAYANTI on 16/06/2023,

CONSTRUCTION OF A MINI SOLAR WATER SUPPLY SYSTEM IN BAYIB ASSIBONG has been moved to BAYANTI Eyu in Manyu Division, South West Region. **with PREFECTORAL ORDER N° 596/2023 of 16/06/2023,**

MA

COMMUNE DE TOUBORO

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUMO DOLE, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY. REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
N°57 15 102 01 641528 523314 4

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Touboro (Autorité Contractante), lance pour le compte du MINEDUB, une demande de cotation pour les travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de LOUMO DOLE, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence).

Le coût prévisionnel de l'ensemble des opérations est estimé à : Cinq millions cinq cent cinquante mille (5 550 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent ;

- TRAVAUX PRELIMINAIRES

- 200-MAÇONNERIE

- CHARPENTE - COUVERTURE - PLAFOND

- PEINTURE

- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des opérations est estimé à : **Cinq millions cinq cent cinquante mille (5 550 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires de services spécialisés et installés au Cameroun.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement public du MINEDUB/Exercice 2023 sur la ligne d'imputation N° 57 15 102 01 641528 523314 426.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Touboro dès publication du présent avis de consultation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **de Quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Receffe Municipale de la Commune de Touboro.**

Lors du retrait du dossier de consultation, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu portant le numéro de la consultation, le nom du maître d'ouvrage et celui de l'entreprise. Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Touboro dès publication du présent avis de consultation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **de Quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Receffe Municipale de la Commune de Touboro.**

Lors du retrait du dossier de consultation, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu portant le numéro de la consultation, le nom du maître d'ouvrage et celui de l'entreprise. Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en **français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles**, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès au secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de Touboro.

Les Offres seront remises au plus tard le 18 JUILLET 2023 à lOh00 et devront porter la mention :

"AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023 Du 23 JUIN 2023 Pour Les Travaux De Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de LOUMO DOLE, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord". (En procédure d'urgence)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de la réalisation des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est **de trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent dix mille (110 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances. D'un délai de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un**e caution de soumission d'un montant de Cent dix mille (110 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances. D'un délai de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18 juillet 2023 à 11 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Touboro, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres seront ouvertes en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'un prix unitaire quantifié

- L'Offre financière incomplète;

- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée non produite;

- La note technique Inférieure à **70% de oui** ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Critère essentiel

- Présentation de l'offre ;

- Bilan financier ou capacité financière ;

- Référence de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins disante et conforme à l'enveloppe prévue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la mairie de Touboro auprès du secrétariat général.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouioir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

GAROUA le 23 Juin 2023

Le MAIRE

YANDAL Celestin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/IAEB-DIBOMBARI/2023 DU 23/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DIBOMBARI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB IMPUTATION : 57 15 104 04 4714040 523112 422 EXERCICE : 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15 104 04 4714040 523112 42

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2023, le Gouverneur du Littoral, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte du Ministère de l'Education de Base, pour les travaux de Construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base de Dibombari, dans l'Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — élévation ;
- Charpente — couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois
- Plomberie Sanitaire
- Électricité ;
- Revêtement-Peinture-Vitrerie ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente millions (30.000.000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais n'étant pas exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (B.I.P), Imputation budgétaire **N° 57 15 104 04 4714040 523112 422, Exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur du Littoral sise à Bonanjo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur du Littoral sise à Bonanjo, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35,000) Francs CFA** payable à la **Perception de DIBOMBARI.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur du Littoral sise à Bonanjo, au plus tard le **18/07/2023 at 12 Heure** et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert En Procédure d'Urgence
N°007/AONO/C/SP/ CRPM-LIVIAEB-DIBOMBARI/ 2023 du 23/06/2023
Pour les travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base de Dibombari, dans l'Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.
FINANCEMENT : B1P MINEDUB
IMPUTATION : 57 15 104 04 4714040 523112 422
EXERCICE : 2023
«A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA** correspondant à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur **conformément aux** stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des, pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/07/2023 à 13 Heure** et se fera en un temps par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics auprès du Gouverneur du Littoral.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant un système de notation binaire Oui ou Non.

Critères éliminatoires

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect de l'un des critères suivants entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de l'un des trois volumes (administratif, technique ou financière) ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et/ou le DQE ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48heures après dépouillement
- Offre financière incomplète (absence d'un sous détail ou d'une pièce de l'offre financière ;
- Non satisfaction des cinq derniers critères essentiels.

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en original. Les autres **pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.**

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques et financière portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le RPAO :

a. Présentation générale de l'offre;
b. Référence de l'entreprise ou du soumissionnaire;
c. Qualification et expériences du personnel d'encadrement ;
d. Capacité financière ;
e. Disponibilité du matériel et équipements essentiels;
f. Méthodologie d'exécution.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur du Littoral sise à Bonanjo, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué dès publication du présent avis.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer par SMS au MINMAP aux numéros ci-après : 673 205 725 ; 699 37p 748.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 23 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Considérant les nécessités de services ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **15/06/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 02/05/2023** pour les travaux d'installation de kits solaires photovoltaïques dans certaines localités de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en trois (03) lots.
Lot 2 : CMA de Makondo : Installation des panneaux solaires.
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er : La **STE ABS SARL, B.P 8213 YAOUNDE, Tél : 671 64 33 83,** est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :
Montant de la lettre commande :
Lot 1 : 15 000 000 (Quinze millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.
Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires
Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI,
AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret **N° 2012/076 du 8 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret **N° 2018/366 du 3 Juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de **M. Cyrille Yvan ABONDO** aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur **HAGBE Mathieu,** Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Vu l'Arrêté **N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014** portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire **N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005** relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision **N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019** portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision **N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019** portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du **15/06/2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant la Demande d'Appel d'Offres en procédure d'urgence **N° 02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 02/05/2023** pour les travaux d'installation de kits solaires photovoltaïques dans certaines localités de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en trois (03) lots.
Lot 3 : CSI Dingombi et Song Ndong : Installation des panneaux solaires.
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1er: La **STE ABS SARL, B.P 8213 YAOUNDE, Tél : 671 64 33 83,** est déclarée adjudicataire de la Lettre commande objet de l'Offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :
Montant de la lettre commande :
Lot 1 : 15 000 000 (Quinze millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.
Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires
Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONSEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNAUTE URBAINE DE EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Evodoula, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ouBET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula, Département de la LEKIE, Région du CENTRE.
Les bâtiments à construire sont constitués de :
- 02 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 05 blocs de 02 appartements de type T3 ;
- 02 logements de type T4.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :
Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
Mission n°2 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
Mission n°3 : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **Dix-Neuf Millions Huit Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Six Cent Quarante-Neuf (19 895 649) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula**.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Evodoula et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP)** sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un **montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA**, **à la Recette Municipale de la Commune d'Evodoula.**
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres
Les documents constituants l'offre seront présentées en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :
- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.
NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées le 28 JUILLET 2023 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP).**
Elles devront porter la mention :
« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 DU 29 JUIN 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula, Département de la LEKIE, Région du CENTRE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix-sept mille (397 000) francs CFA** ; valable pendant **Quatre-Vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28 JUILLET 2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.
L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.
a. Premier temps :
L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
b.Deuxième temps :
A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100).**
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires
Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausses déclarations ou pièces falsifiées **(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le** droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
Offre financière incomplète.
15.2. Critères essentiels
Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		**100 points**

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.
La note globale finale **Ng** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière **(Nf)** est obtenue de la façon suivante :
Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée
Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Evodoula** et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :
- Commune d'Evodoula : BP : 03 Evodoula Tél. : 698 17 74 61 / 677 76 53 00 Email : mairieevodoula@gmail.com
- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES ECRANS DE TELEAFFICHAGE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24420012

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des écrans de téléaffichage à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :
la fourniture d'écrans de téléaffichage ;
la fourniture des contrôleurs graphiques ;
l'assistance technique ;
la conception, la fabrication et l'installation des supports écran.
Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, spécialisées dans la fourniture de matériels de traitement des passagers en escale et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine aéroportuaire.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2023, Ligne 24420012.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02** , **postes 359/335** , dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP», ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **01/08/2023** à **12 heures**, et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES ECRANS DE TELEAFFICHAGE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de **quatre (04) mois.** Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant de **six cent mille francs CFA (600 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **01/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :
Critères éliminatoires
a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
e) Un nombre de **OUI** inférieur à **onze (11) sur quatorze (14)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
h) Non-conformité des équipements proposés avec les exigences du descriptif des fournitures.
Critères essentiels
1) Références en prestations similaires :..... **oui/non ;**
2) Disponibilité de la documentation technique :..... **oui/non ;**
3) Qualité du personnel :..... **oui/non ;**
4) Capacité financière :..... **oui/non ;**
5) Preuves d'acceptation des conditions du marché :..... **oui/non ;**
6) Attestation de visite de site :..... **oui/non ;**
7) Présentation générale de l'offre :..... **oui/non.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée **de soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 228.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :
MINMAP **: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
CONAC **: 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°004//CM NGWEI/SG DU19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE URBAIN DE MAKONDO ET ENVIRONS ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N° **004/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 Les ETS YOUATO ET FRERES B.P 627 NKONGSAMBA, Tél : 677 75 33 93, N° Contribuable P125600020352E, N° Registre de Commerce RC/NSBA/012/A/41** ont été retenus comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 15 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Classement	Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
1er	ETS YOUATO ET FRERES	Conforme	Délai : 03 mois 88.46% de critères validés (85,18% exigés par le DAO)	Montant TTC : 24 000 851	Adjudicataire
2ème	ENOCAM SARL	Conforme	Délai : 03 mois 92,11% de critères validés	Montant TTC : 28 491 210	Non retenue
3ème	NOFY SERVICES	Non conforme	Délai : 03 mois	Montant TTC : 28 999 470	Eliminée

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été admis sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les **ETS YOUATO ET FRERES.**

le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES GANTS DE SOINS (GANTS D'EXAMEN) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance une Consultation pour la fourniture des gants de soins (gants d'examen) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture des gants de soins (gants d'examen) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2023)	**Tranche conditionnelle 1 (2024)**	**Tranche conditionnelle 2 (2025)**	**Total**
16 650 000	16 650 000	16 650 000	49 950 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont réparties comme suit :

Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)
Gants de soins (gants d'examen)	Gants de soins (gants d'examen)	Gants de soins (gants d'examen)

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de c

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référenc

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels **2023**_ à _**12 h 00**_min et devra porter la mention :

« Demande de C
N° 001/DC/HGD/CIPM/2023 du 29 JUIN 2023 pour la fourniture des gants
A n'ouvrir qu'en séance d

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 04 mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des p

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 333 000 F CFA. Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de l

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier Administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées. Elles devront être en cours de va financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agrée par le Ministre chargé des Finances (MINFI) entraînera le rejet pur et

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le _**27 JUILLET 2023**_ à _**13 h 00**_ mi Direction des Ressources Financières. Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représent

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières an
5. Absence de l'échantillon accompagné de la liste de colisage conformément au modèle dans le dossier (voir le modèle de l
6. Non-conformité de l'échantillon aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence de la notice et/ou de la fiche descriptive en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques du gant propos
8. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré pa
9. Absence du Certificat de Bonnes Pratiques de Distribution délivré par le Ministère de la Santé Publique.
10. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de fourniture de matériel médical et/ou de dispositifs médica
11. Non-respect d'au moins une des caractéristiques majeures (voir dans le Descriptif de la Fourniture).
12. Non satisfaction d'au moins 2 des 3 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces dans l'ordre prescrit par le règlement de la consultation, Documents séparés par des inte
2. **Capacité financière** : Preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 11 000 000 FCFA.
3. **Acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif de la Fo

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des M

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des éditeurs de cartes d'accès à bord et talons bagages à la société Aéroports Du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture de :

Lot 1 : Cinq (05) éditeurs de cartes d'accès à bord à l'Aéroport International de Douala ;

- **Lot 2 :** Sept (07) éditeurs de talons bagages à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ;
- **Lot 3 :** Un (01) lot de pièces détachées à la Direction Générale.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures inclus à la pièce N° 5 dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des prestations à l'issue des études préalables sont :
Lot 1 : Quinze millions (15 000 000) F CFA TTC ;
Lot 2 : Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC ;
Lot 3 : Cinq millions sept cent cinquante mille (5 750 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en trois (03) lots indissociables.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, spécialisées dans la fourniture de matériels de traitement des passagers en escale et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine aéroportuaire.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2023, Lignes :
- 24420032 pour le lot 1 ;
- 24420001 pour le lot 2 ;
- 62434000 pour le lot 3.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02** , **postes 359/335** , dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP», ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **31/07/2023** à **12 heures**, et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de quatre **(04) mois.** Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de : **Huit cent quinze mille (815 000) Francs CFA.**Le Cautionnement provisoire devra être valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date de remise des offres. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offresToute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **31/07/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :
Critères éliminatoires
a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
e)Absence de l'agrément du fabricant ou du fournisseur des éditeurs ;
f) Un nombre de OUI inférieur à neuf sur douze (9/12) pour l'ensemble des critères essentiels ;
g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
i) Non-conformité d'au moins une spécification technique des équipements proposés avec le descriptif des fournitures.
Critères essentiels
1) Références en prestations similaires :..... **oui/non ;**
2) Disponibilité de la documentation technique des fournitures proposées :..... **oui/non ;**
3)Service après-vente :..... **oui/non ;**
4) Délai de livraison :..... **oui/non ;**
5) Certificat d'origine des éditeurs :..... **oui/non ;**
6) Capacité financière :..... **oui/non ;**
7) Preuves d'acceptation des conditions du marché :..... **oui/non ;**
8) Présentation générale de l'offre :..... **oui/non.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée **de soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, postes 228.**
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :
- MINMAP **: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 23 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

NOTICE OF OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N°004BIS/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 29 JUNE 2023 FOR THE PLACEMENT OF A REGION SIGN AT THE NORTH, SOUTH AND WEST BORDER (BORDER WITH THE CENTRAL REGION). FUNDING: BUDGET OF THE LITTORAL REGIONAL COUNCIL (OWN FUNDS), FINANCIAL YEAR 2023

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

As part of the improvement of the visibility of the Regional Coastal Council, its President plans to launch a call for tenders for the selection of a company for the installation of a sign of the Region at the NORTH, SOUTH and WEST (border with the Center region).

2. Nature of services

The works, subject of this Call for Tenders consist of the installation of the signs of the Region at the North, South and West limit (border with the Center Region) include the design, manufacture, installation and commissioning service in each site with provision of written documentation including maintenance instructions and technical characteristics of electrical equipment as shown in the technical specifications (see appendix), broken down as follows:

DESIGNATION QUANTITY ESTIMATED COST

DESIGNATION		QUANTITY	FORECAST COST
Lot 1	Installation of a sign of the Region at the northern limit	01	8 000 000
Lot 2	Installation of a sign of the Region at the southern limit	01	8 500 000
Lot 3	Installation of a sign of the Region at the southern limit	01	8 500 000

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is: AMOUNTS including tax (FCFA)25,000,000 Twenty-five million francs.

4. allotment

This project is in three (03) lots of which a bidder can be the winner of all the lots.

5. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies incorporated under Cameroonian law with the technical and financial capacity to carry out Building and Public Works works.

6. Financing

The services, subject of this Call for Tenders, are financed by the Littoral Regional Council Budget (Own funds), financial year 2023 of the Littoral Regional Council, on budget line 222250

7. Consultation of tender file

The Call for Tenders file can be consulted during working hours as soon as this notice is published at the Littoral Regional Council.

8. Acquisition of tender file

The Call for Tenders file can be obtained during working hours from the COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL, upon publication of this notice, upon presentation of the Original of the Receipt of payment of a non-refundable sum of fIFty thousand (50,000) CFA francs to the Littoral Regional RecETTE. Under penalty of rejection, the receipt must clearly specify the number of the Invitation to Tender dossier and must not contain any erasures or elements likely to call into question its authenticity.
When withdrawing the DAO, tenderers must register by leaving their full address: PO Box, Telephone, Fax, E-mail, on a photocopy of the Receipt.

9. Submission of bids

Each offer written in French or in English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such and one (01) digital version should reach the Regional Council of the Littoral in a sealed envelope at the latest on **18/07/2023 at 12 p.m**. local time and must be marked:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N°004BIS/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 29 JUNE 2023

FOR THE ESTABLISHMENT OF A SIGN OF THE REGION AT THE NORTH, SOUTH AND WEST,LIMIT (BORDER WITH THE CENTER REGION).

Funding: Budget of the Littoral Regional Council (own funds) "To be opened only during the counting session"

10. Delivery deadline

The maximum execution time provided by the Project Owner for the execution of the works is three (03) months from the notification of the service order for the start-up.

11. Bid bond

Bids must be accompanied by a bid bond, the amount of which in FCFA is set at:
- Submission deposit Lot 1: 160,000;
- Submission deposit Lot 2: 170,000;
- Submission deposit Lot 3: 170,000.

These bid bonds will be issued by a first class bank or by a financial institution approved by the Ministry in charge of finance.
The validity of these guarantees is one hundred and twenty days (120) days, from the deadline for submission of tenders.

12. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, the documents in the administrative file must imperatively be produced in originals or in copies certified true by the issuing department or an administrative authority approved for this purpose, in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Tenders file.
Any incomplete tender in accordance with the requirements of this notice and the Call for Tenders Dossier will be declared inadmissible. In particular the absence of the bid bond, issued by a first class bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the documents of the CALL FOR TENDERS FILE file, will lead to the rejection of the tender. offer.

13. Opening of bids

The opening of tenders will take place on **18/072023 2023 at 1 AM** and will be done in one (01) time, by the Internal Procurement Commission of the Regional Council of the Littoral, in the meeting room of the Regional Council of the Littoral. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice, having a good knowledge of the file.

14. Evluation critera

Main eliminatory criteria
1.1. Elimination criteria:
1.1.1. Absence or non-compliance of at least one of the administrative documents AFTER 48HOURS;
1.1.2. Falsified or non-authentic documents, false declarations;
1.1.3. Absence of the bid bond;
1.1.4. Absence of a quantified unit price in the financial offer;
1.1.5. Lack of proof of market acceptance;
1.1.6. No satisfaction of at least 24 yes out of 29

Main qualification criteria
1.2.1 The general presentation of the offers (summary, increasing pagination throughout the document, document in order and color dividers);
1.2.2 Turnover;
1.2.3 Supervisory staff;
1.2.4 Material means;
1.2.5 Bidder's references;
1.2.6 Organization and methodological approach;
1.2.7 Evidence of Market Acceptance.

15. Award

The contract is awarded to the lowest bidder (all taxes) whose offer has been recognized as essentially compliant with the Call for Tenders Dossier and fulfilling the required technical and financial capacities.
A tenderer may be awarded more than two (2) lots.

16. Validity of bids

Tenderers remain committed to their tenders for a period of ninety (90) days from the deadline set for receipt of tenders.

17. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours from the Littoral Regional Council.

- Please call free of charge on the following toll-free numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to denounce bad practices and malfunctions observed in the process of awarding and executing public contracts.

DOUALA le 29 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°000422/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/YPC DU 26 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI-ADDUCTIONS D'EAU POTABLE DONT L'UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE HILL TOP QUARTER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DE MUNDEMBA, DÉPARTEMENT DU NDIAN RÉGION DU SUD-OUEST ET L'AUTRE PAR ÉNERGIE DE SECTEUR DANS LA LOCALITÉ DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI 2, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;
Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023;
Vu le procès-verbal N°000038/L/MINEE/CIPM/2023 du 06 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
Vu Le procès-verbal de négociation du 19 juin 2023 ;
Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023;

DECIDE:
Article 1er : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023.

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPE BERNARD & FILS	01	22 000 000	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 26 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NGOMEDZAP

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIGA (LOT2)DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022
Vu l'Arrêté colonial N°230 du 07 juin 1955 portant création de la Commune mixte rurale de Ngomedzap ;
Vu le Décret N°2022/303/ du 14 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o** ;
Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du Nyong et So'o Région du Centre ;
Vu La lettre Circulaire N°00000 192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution, au suivi et Contrôle des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune de NGOMEDZAP du 02 Juin 2023 ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOMEDZAP ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Le soumissionnaire **ETS TACH-ELEC-SARL** est attributaire du marchéportant sur les travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe à l'Ecole Publique de TIGA dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre; pour un montant TTC de : **16 495 769 (Seize Millions Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Mille Sept Cent Soixante Neuf Francs CFA)** et pour un délai d'exécution de Trois (03) mois**.**
Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

NGOMEDZAP le 19 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07BIS/ONIT/CR/LT/CIPM/2023 OF 29 JUIN 2023 FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE WORKS ON EARTH ROADS: REGIONAL ROAD R0316 (DOUKOKOL - SONGLOUGLOU OF LINEAIRE 4 KM) IN THE DEPARTMENT OF SANAGA-MARITIME, LITTORAL REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

The President of the Littoral Regional Council, Project Owner and Contracting Authority, launches on behalf of the Littoral Region, a National Open Call for Tenders for the maintenance works of the earth roads: the regional road R0316 FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE WORKS ON EARTH ROADS: REGIONAL ROAD R0316 (DOUKOKOL - SONGLOUGLOU OF LINEAIRE 4 KM) IN THE DEPARTMENT OF SANAGA-MARITIME, LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The works, subject of this invitation to tender, comprise all the trades divided into a single lot as provided for in the framework of the bill of quantities and estimates:
1- Clearing brush ;
2- Deforestation ;
3- Tree felling ;
4- Stump removal of Chinese bamboo ;
5- Ordinary spoil dumping;
6- Backfilling with lateritic gravel from borrowed material and improved with stabilizing products;
7- Purging;
8- Shaping of the platform including creation of ditches and outlets;
9- Re-profiling and compacting;
10- Cleaning and reshaping of existing ditches and outlets;
11- Creation of ditches and earth divergences with a levelling machine;
12- Creation of outlets with bulldozers or shovels;
13- Backhoeing;
14- Surface course in lateritic gravel;
15- Treatment of the roadway with stabilizing products;
16- Transport costs, at prices TM104, TM108a, TM108d, and TM115 beyond 5000 m;
17- Cleaning of nozzles (Ø ? 1.5 m) and gutters (H ? 1.5 m);
18- Construction of ditches in masonry of rubble stones on steep slopes 1.30 x 0.65ml;
19- Supply and installation of scuppers 1.00 x 1.00 in concrete dosed at 400 kg/m3;
20- Heads and sump in concrete for gutters 1.00 x 1.00 dosed at 400 kg/m3 ;
21- Reinforced concrete dosed at 400 kg/m3 for bridge decks;
22- Clearing and cleaning of bridges and culverts;
23- Geotechnical studies and execution of engineering structures including demolition;
24- Mixed guardrails (concrete posts and galvanised steel pipes);
25- Type A metal traffic signs;
26- Prefabricated reinforced concrete beacon;

3. Estimated cost

The estimated cost is four **Two hundred million (200,000,000) CFA** francs including tax.

4. allotment

The works covered by this call for tenders are in one (01) single lot:

REGION:	SECTION	ESTIMATED LENGTH (KM)	TIME PERIOD (MONTHS)	TYPE OF INTERVENTION
			2023	
Littoral	**RO316 :** DOUKOKOL – SONGLOULOU	**4**	**04**	**Maintenance**

5. Participation and origin

Participation in this call for tenders is reserved for Cameroonian companies' subject to the real estate regime and operating in this field and having the required administrative, technical and financial capacities.
The participation of companies in the form of a grouping is allowed in accordance with the regulations in force

6. Financing

The works covered by this invitation to tender are financed by the MINTP budget, Road Fund line, on behalf of the Littoral Regional Council; Fiscal years 2023.

7. Consultation of tender file

The Tender Documents may be consulted during working hours upon publication of this Notice at the Conseil Regional du Littoral**.**

8. Acquisition of tender file

As soon as this notice is published, the file can be obtained from the Conseil Régional du Littoral on presentation of a receipt for payment of the non-refundable sum of two hundred thousand (200,000) FCFA, payable to the Regional Revenue Office as a file purchase fee.

9. Submission of bids

Tenders written in French or English, in eight (08) copies, one original and seven (07) copies marked as such, and an electronic version of the financial offers on an Excel file in digital format, shall be placed in a sealed envelope, without any indication of the identity of the tenderer, and deposited at the Conseil Régional du Littoral, located in the main building of the building housing its services, no later **than 17/07/2023 at 12:00 local time and shall bear the following mention**

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°07/ONIT/CR/LT/CIPM/ /2023 OF 29 JUIN 2023

FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE WORKS ON EARTH ROADS: REGIONAL ROAD R0316 (DOUKOKOL - SONGLOUGLOU OF LINEAIRE 4 KM) IN THE DEPARTMENT OF SANAGA-MARITIME, LITTORAL REGION.

10. Delivery deadline

The maximum period foreseen by the Employer for the execution of the works covered by this invitation to tender is Four (04) months from the date of notification of the Service Order for the start of the works.

11. Bid bond

Each bidder must attach to his administrative documents a bid bond in the amount of four million (4,000,000) CFA francs issued by a bank or financial institution approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the DAO, valid for thirty (30) days after the original date of validity of the bids.
The other administrative documents required must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or an administrative authority (Governor, Prefect, Sub-Prefect), in accordance with the provisions of the Special Rules of the Call for Tenders.
They must be dated within three (3) months prior to the date of submission of bids or after the date of signature of the invitation to tender.
Any bid that does not comply with the requirements of this notice and the tender documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance or failure to comply with the model documents in the tender documents will result in the rejection of the bid.

12. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produces in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer …) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.
They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.
Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Opening of bids

The opening of the bids will be done in one step.
The opening of the bids will take place on **17/07/2023** at 1 p.m. by the Internal Contract Award Commission in the meeting room of the Conseil Régional du Littoral.
Only the bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorised person of their choice, who has a perfect knowledge of the file

14. Evluation critera

Eliminatory criteria

The eliminatory criteria are :

1- Absence of the bid bond at the opening of the bids;

2- Incomplete or non-compliant administrative file, (Subject to the provisions of point I.1 of Circular N°002/CAB/PM of 31 January 2011 on improving the performance of the public procurement system);

3- False declarations or falsified documents;

4- Absence of cumulative annual turnover for the last three years (2020, 2021, 2022) greater than or equal to four hundred million (400,000,000) CFA francs with DSF and acknowledgement of receipt from the DGI;

5- Absence of the declaration of non-abandonment of the site during the last three (03) years;

6- Absence of the visit report with photo dated, sealed and signed on honour by the tenderer;

7- Absence in the technical offer of a section on "execution methodology, organisation and planning of services" or non-compliant technical offer;

8- Failure to justify the possession or rental of the following minimum equipment

- 02 Pick-up trucks;
- 01 Tipper trucks;
- 01 Vibratory Roller Compactors;

- 01 Tanker trucks;
- 01 Caravan truck;
- 01 tanker trucks.
- 01 Gradere (grader)
- 02 chainsaw
- Small deforestation equipment
- 01 motor pump
- 01 concrete mixer

9- Failure to meet at least 80% of the essential criteria, i.e. 8/9;

10- Incomplete financial offer;

11- Absence of financial capacity of 50% of the estimated cost.

Essential criteria

The essential criteria will be evaluated in a binary manner (pass or fail); thus, several sub-criteria drawn from the headings below in the tender file will be retained for the evaluation of the technical offer:

1- General presentation of the offer

2- Management staff;

3- Cumulative turnover;

4- Tenderer's references;

5- Technical and material means;

6- Organisation, methodology and execution schedule;

7- Site visit;

15. Award

8- Financial capacity;

The contracting authority will award the contract to the tenderer with the lowest evaluated tender who meets the financial, technical and administrative capacity requirements resulting from the so-called essential or eliminatory criteria. However, the Contracting Authority reserves the right not to award the contract to firms in the following situations

9- Acceptance of the contract conditions.

16. Validity of bids

Tenderers remain bound by their tenders for a period of ninety (90) days from the deadline for receipt of tenders.

NB: Failure to meet 80% of the above criteria will result in the elimination of the tender.

17. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours at the Conseil Régional du Littoral.

Fight against corruption

For any act of corruption, please call or send an SMS to MINMAP at the following numbers: 673 20 57 25 or 699 37 07 48.

Addendum to the call for tenders

The President of the Conseil Régional du Littoral reserves the right, if necessary, to make any other useful subsequent amendment to this invitation to tender.

DOUALA le 29 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE CAMPO

COMMUNIQUE N°001/C/SG/C.CAMPO/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/A0NO/COM. CAMPO/CDPM/2023 DU 28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF D'UNE PORTEE DE 08 ML SUR LA RIVIERE NYANVRAGRE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BARRIERE GENDARMERIE — CARREFOUR AES SONEL DANS LA COMMUNE DE CAMPO,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAMPO communique :
« Autorité Contractante »

L'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres national suscitée.

	LOT` , OBJET, .. . ,	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	FI FINANACEMEN	MOTANT TTC	,' i;DELAI D'EXECUTIONFrio .., -
UNIQUE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN l'ONT SEMI-DÉFINITIF D'UNE PORTEE DE 08 ML SUR LA RIVIERE NYANVRAGRE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BARRI ERE GENDARMERIE - CARREFOUR AES SONEL DANS LA COMMUNE DE CAMPO	ETS WORLD GLOBAL BP: 475 YAOUNDÉ TEL: 658 86 51 29	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2023	26 950 000	03 MOIS

- Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Mairie de Campo pour l'établissement de son contrat.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenues.

COMMUNE DE YAOUNDE V

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement en enduit superficiel tri-couche d'un tronçon de route au quartier ESSOS (Entrée face UNITED VOYAGE) - FOUDA (face HOTEL JOUVENCE).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :
- Travaux préparatoires ;
- Terrassement et chaussée ;
- Assainissement et drainage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement avec la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixé pour la réalisation du projet est de **Vingt-sept millions (27 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du MINTP, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5ème.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5ème sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cinquante mille (50 000)** francs CFA payable à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 27/07/2023 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGEN N° 010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : **BIP MINTP - Exercice 2023**
« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à Cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA.**
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.
Le cautionnement provisoire sera libéré et valable au plus tard **trente (30)** jours après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 27/07/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :
Critères Eliminatoires
a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d) Offre technique incomplète pour absence :
d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;
d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 15 millions FCFA ;
e)Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
g) N'avoir pas satisfait à au 80% des critères essentiels.
Critères essentiels
L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :
A - Références 01 élément
B - Personnel d'encadrement 14 éléments
C - Matériel 10 éléments
D- Présentation 01 élément
Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.
Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'Offre la moins-distante pour plus d'un lot, le Maître d'Ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Yaoundé 5ème.
Additif à l'Appel d'Offres
Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°0028/DM/CD/SG/STADU/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BOMONO GARE, DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE COMMUNE DE DIBOMBARI
Vu la constitution;
Vu la loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n°90/1464 du8 Novembre 1990 ;
Vu le décret n°2001/216 du 24 août 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°000207/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin Maire de la Commune de Dibombari à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020;
Vu l'arrêté n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;
Vu l'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnités des session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des Marchés Publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics; Vu la décision n° 000049/CAB/MINMAP du 05 aout 2014 portant désignation des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes d' Arrondissement;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.
Considérant la lettre N°005109/N/MINMAPISG/GALSIST/NBI/NC du 18 Octobre 2022

DECIDE :

ARTICLE 1 : **L' ETS TECHNOLOGY (ETS TLG'S)** , est déclarée adjudicataire de l'appel d'offre N°008/AONO/CD/CIPM/2023 du 03 mai 2023 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école maternelle de Bomono Gare, dans la Commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- MONTANT DU MARCHE : **17 432 211 FCFA TTC (Dix-sept millions quatre cent trente-deux mille deux cent onze)**
- DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : **Trois (03) mois**

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera-

DOUALA le 22 Juin 2023

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 27/06/2023POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL)FINANCEMENT : BUDGET SONATREL, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel de la Société Nationale de Transport de l'Electricité.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en un lot unique : assurance maladie.
La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Pour la période de couverture de douze (12) mois, le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **490 000 000 (quatre cent quatre-vingt-dix millions de francs) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).et ne tombant point sous le coup d'un des critères éliminatoires cités à la page 6.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la SONATREL, Exercice 2023, dont l'imputation est : 625810

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3 ème étage de l'Immeuble CAA porte 15, sis au boulevard du 20 Mai, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3ème étage de l'Immeuble CAA porte 15, sis au boulevard du 20 Mai, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 150 000 (cent cinquante mille) FCFA **payable *dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.***
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel, doit être déposée à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3ème étage de l'Immeuble CAA, sis au boulevard du 20 Mai, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, au plus tard le 17 juillet 2023 **à 13 heures** et revêtue de la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 27 juin 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
FINANCEMENT : Budget Sonatrel, exercice 2023.

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **9 800 000 (neuf millions huit cent mille) FCFA,** établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances (voir liste de la pièce n°11 du DAO), valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 17 juillet 2023 à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité dans la salle de réunion sise à l'immeuble CAA 2ème étage.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellé du critère	OUI	NON
1	Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives et techniques		

2	Absence caution de soumission ou caution non authentique		
3	Absence d'agrément		
4	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h		
5	Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA		
6	Non engagement à la prise en compte de la formule du tiers payant intégral (*produire engagement*)		
7	Non engagement pour la mise à disposition des cartes biométriques (*produire engagement avec spécimen de la carte à l'appui)*		
8	Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)		
9	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
10	Absence certification ISO 9001 version 2015		

12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères Notation (Points)

Présentation générale de l'offre	3 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	6 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années.	15 pts
Description détaillée des garanties offertes et qualité de service	12 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	11 pts
Couverture moyenne des engagements réglementés des exercices (2019, 2020 et 2021)	22 pts
Couverture de la marge de solvabilité des exercices (2019, 2020 et 2021)	16 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au Cours des cinq (05) dernières années	10 pts
Couverture de réassurance dans la branche considérée (capacité des traités) et partenariat technique à l'étranger et au Cameroun	5 pts
Total	**100 pts**

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.
Les critères et sous critères essentiels sont détaillées, pour chaque rubrique, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Méthode de sélection de l'Assureur

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :
Poids de l'offre technique (T) = 80%
Poids de l'offre financière (F) = 20%
La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : Ng = (Nt x T + Nf x F).
L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : **Siège de la SONATREL à Yaoundé, Direction Générale, 3ème étage de l'immeuble CAA porte 15, sis au Boulevard du 20 Mai Tél. : (237) 222 22 53 55 BP : 16102 Yaoundé**

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

MBEMI NYAKNGA

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5ème, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence,** POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**.**

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :
Travaux préliminaires
Travaux de maçonnerie
Travaux charpente et couverture
Travaux d'électricité
Travaux de menuiserie bois, métallique et vitrerie
Travaux de peinture

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2023 à hauteur de **Dix millions (10 000 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.
La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2023 à hauteur de **Dix millions (10 000 000)** de francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille** (**20.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (**07**) **exemplaires** dont un (**01**) **original** et six (**06) copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V
« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »
Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 27/07/2023 à **13 heures précises**.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).
8Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 27/07/2023 à partir **de 14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,
En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).
11.1. **Critères éliminatoires**
Les principaux **critères éliminatoires** sont :
Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées *(le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;*
Dossier financier incomplet ;
Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;
Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères essentiels.**
Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site cosignée par le Chef du Service Technique de la Mairie de Yaoundé V avec photos.
11.2 **Principaux critères essentiels :**
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1-Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 100% du budget prévisionnel (**oui/non**) ;
2-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(oui/non)** ;
3-Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux **(oui ou non**) ;
4-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non) ;**
5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) **(oui/non) ;**
6- L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non) ;**
La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

13. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.
Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08388/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 27.06.2023 RELATIF A LA FOURNITURE TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des équipements informatiques à la CAA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants :
Trente (30) stations de travail professionnelles AIO ;
Dix huit (18) ordinateurs professionnels et une (01) plateforme de virtualisation;
Des équipements reséau, de stockage SAN et de supervision notamment une (01) baie de stokage, quatre (04) commutateurs réseaux, un (01) SAN swith, un (01) swith rack GIGA, PRTG MONITORING, JARRETIERE FC.
Les spécifications techniques de ces équipements sont détaillées dans la pièce N°5 (Descriptif de la fourniture) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent soixante-deux millions (162 000 000) Francs CFA TTC**, repartis ainsi qu'il suit :
Lot N°1 : Soixante millions (60 000 000) Francs CFA ;
Lot N°2 : Quarante-sept millions (47 000 000) Francs CFA;
Lot N°3 : cinquante-cinq millions (55 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots , reparties comme suit:
Lot N°1 : Trente (30) stations de travail professionnels AIO;
Lot N°2 : Dix huit (18) ordinateurs professionnels
Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites www.caa.cm, www.marchespublics.cm et www.armp.cm.
et une (01) plateforme de virtualisation ;
Lot N°3: Des équipements réseau, de stockage SAN et de supervision.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute société ou entreprise de droit camerounais, spécialisée dans la fourniture des équipements et services informatiques.

MODE DE SOUMISSION :
Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **exclusivement en ligne.**
Pour toute assistance, bien vouloir contacter la Division des Systèmes Informatiques (DSI) du MINMAP qui est chargée de la Passation de Marchés en ligne.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'investissement de la CAA, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire 244 000 200 « MATERIEL INFORMATIQUE» pour un montant de Cent quarante-sept millions (147 000 000) de Frans CFA et la ligne d'imputation budgétaire 213 000 100 « BREVET, LICENCE, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES » pour un montant de quinze millions (15 000 000) de Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites www.caa.cm, www.marchespublics.cm et www.armp.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : Cent vingt-cinq mille (125 000) F CFA, dans le compte N° 33 59 88 60001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **07/08/2023** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, …) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sis au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08388/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 27/06/2023 RELATIF A LA FOURNITURE EN TROIS LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de ce matériel objet du présent Appel d'Offres est de soixante (**60) jours par lot**.
Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d' un montant de FCFA 1 200 000 (un million deux cent mille) pour le lot N°1 et , FCFA 940 000 (neuf cent quarante mille) pour le lot N°2 et FCFA 1 100 000 (un million cent mille) pour le lot N°3, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5ème étage immeuble CAA, le **07/08/2023 à 15 heures,** heure locale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
ü Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
ü Absence de la caution de soumission ;
ü Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
ü Absence du prospectus
ü Score technique inférieur à 80% de « OUI » ;
ü Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
ü Absence de l'autorisation du fabriquant valide ;
ü Absence de certificat de conformité délivré par le fabricant ;
ü Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images ;
ü Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.
Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (oui/non), sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :
La Présentation générale de l'offre ;
Les références du soumissionnaire;
La capacité financière ;
La qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
La méthodologie d'exécution des prestations ;
Les delais de livraison et service après vente ;
Les Caractéristiques techniques des équipements ;
Preuve d'acceptation du marché.
Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins 80 **%** de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau – 1, porte S1.08 de l'immeuble siège de la CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01 07.
DENONCIATIONS
Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB - Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5ème, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence,** POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**.**

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

A- PAN DE MUR A REHABILITER :

- Travaux préparatoires
- Travaux de maçonnerie en fondation
- Travaux d'élévation
- Travaux sur VRD

B- REHABILITATION DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE

- Travaux préparatoires
- Travaux de maçonnerie
- Travaux de menuiserie métallique
- Travaux de charpente et couverture
- Travaux de peinture

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP MINEDUB** Exercice 2023 à hauteur de **Quinze millions (15 000 000)** de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille** (**20.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

8. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le .27/07/2023 à **13 heures précises**.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **trois cent mille (300 000)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.
8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**). Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'OffresToute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 27/07/2023 à partir **de 14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé 5,
En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

10. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).
Critères éliminatoires
Les principaux **critères éliminatoires** sont :
Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées *(le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;*
Dossier financier incomplet ;
Omission dans le Bordereau des Prix, d'un prix unitaire quantifié ;
Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères essentiels.**
Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site avec photos, signés sur l'honneur par le Soumissionnaire.
Principaux critères essentiels :
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1-Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 100% du budget prévisionnel (**oui/non**) ;
2-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(oui/non)** ;
3-Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant un montant cumulé supérieur ou égal à 15.000.000 de FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux **(oui ou non**) ;
4-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non) ;**
5- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) **(oui/non) ;**
6-L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non) ;**
La qualification technique s'obtient après satisfaction des **70% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

11. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins disant.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.
Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BANGOPE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de Bangope dans la Commune de Ndobian.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation de chantier ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie ;
- Peinture ;
- Couverture ;
- Plafonnage ;
- Plomberie-sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Douze millions (12 000 000) FCFA;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 655 90 93 02 / 677 50 65 43.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 655 90 93 02 / 677 50 65 43 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 FCFA (Vingt cinq mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **17/07/2023 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°014/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BANGOPE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois.**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **240 000 (Deux cent quarante mille) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/07/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:
a) Absence d'une pièce administrative dans l'offre et pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;
d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;
e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
g) Certification des photocopies des documents certifiés ;
h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Principaux critères de qualification
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire **(oui/non)** sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:
a) Références;
b) Personnel d'encadrement de l'entreprise
c) Matériel de chantier à mobiliser;
d) Méthodologie et organisation;
e) Offre financière ;
f) Présentation de l'offre.
Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 655 90 93 02 / 677 50 65 43 dès publication du présesnt avis.
NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et disfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

ADDITIF N°01 AU DAO N° 008/AONO/AER/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ARTICLE 11 & 13 DE L'AVIS, 22.1 & 25.1 DU RPAO ET PIÈCE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DE L'AVIS ;
ARTICLE11 : Remise des offres.
AU LIEU
Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme telles devront être déposées sous pli scellé au Service des Marchés de l'AER, au plus tard le **27 JUIN 2023, à 13 heures précises**, contre décharge dans le registre des offres, et devront porter la mention suivante (entre crochets) : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/AER/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA CENTRALE SOLAIRE DE PENDJOCK REGION DU LITTORAL ET DE LA REHABILITATION DES RESEAUX DE CERTAINES CENRALES DES REGIONS DU CENTRE ET DE L'ADAMAOUA.**
Financement : Budget d'investissement de l'AER, exercice 2023.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »
LIRE :
Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme telles devront être déposées sous pli scellé au Service des Marchés de l'AER, au plus tard le **29 JUIN 2023, à 13 heures précises**, contre décharge dans le registre des offres, et devront porter la mention suivante (entre crochets) : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/AER/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA CENTRALE SOLAIRE DE PENDJOCK REGION DU LITTORAL ET DE LA REHABILITATION DES RESEAUX DE CERTAINES CENRALES DES REGIONS DU CENTRE ET DE L'ADAMAOUA.**
Financement : Budget d'investissement de l'AER, exercice 2023.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »
***ARTICLE 13 DE L'AVIS ;* Ouverture des plis**
AU LIEU
L'ouverture des Dossiers Administratifs, des Offres Techniques et Financières, aura **lieu le 27 JUIN 2023 à 14 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'AER dans la salle des conférences au siège de l'AER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de soumission.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
LIRE
L'ouverture des Dossiers Administratifs, des Offres Techniques et Financières, aura **lieu le 29 JUIN 2023 à 14 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'AER dans la salle des conférences au siège de l'AER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de soumission.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
***ARTICLE 22.1 DU RPAO*.**
AU LIEU DE ;
Date et heure limites de dépôt des offres : **27 juin 2023 à 13h precise**.
LIRE
Date et heure limites de dépôt des offres : **29 juin 2023 à 13h precise**.
***ARTICLE 25.1 DU RPAO*.**
AU LIEU DE ;
Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : 27 juin 2023 **à 14h** dans la salle de conférences de l'AER sise au quartier Bastos.
LIRE
Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : 29 juin 2023 **à 14h** dans la salle de conférences de l'AER sise au quartier BASTOS RUE ROTARY CLUB.
PIÈCE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU).

COMMUNE DE MAKENENE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-MAK/CIPM/2023 DU …. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN (EN 3 PHASES) AUX PRODUITS BIO STABILISANTS ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien (En 3 Phases) Aux Produits Bio Stabilisants ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM).

2. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine Travaux Publics et disposant un personnel doté d'une solide expérience technique pour la conduite des travaux à exécuter, notamment en matière du Génie-Civil et Rural et justifiant d'une capacité financière pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

3. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier Programme pluriannuel 2023 et suivants ainsi qu'il suit :

TOTAL	Programmation 2023 (tranche ferme)	Programmation 2024 (tranche conditionnelle 1)	Programmation 2025 (tranche conditionnelle 2)
180 000 000 (cent quatre-vingt millions)	**60 000 000 (Soixante millions)**	**60 000 000 (Soixante millions)**	**60 000 000 (Soixante millions)**

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Makénéné, Service de la passation des Marchés.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat de la CIPM de la Commune de MAKENENE) sur présentation d'une quittance de versement au **Trésor Public** d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA** Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposé contre récépissé dans les Services du Maître d'Ouvrage (Secrétariat de la CIPM de la Commune de Makénéné **)** au plus tard **le 27/07/2023 à 12 heures précises,** heure locale et devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/CIPM/SMP/C- MAKENENE-2023 DU POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN (EN 3 PHASES) AUX PRODUITS BIO STABILISANTS ("TOP SEAL") DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR NYOKON-KINDING-NDJABI-CARREFOUR BAMBOU-MAKENENE MBAN BABITCHOU DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (15,00 KM)
Financement : BIP-MINTP (Ligne Fonds Routier programme pluriannuel 2023 et suivants)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires pour chaque phase. Ce délai cours à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux à laquelle le lancement des activités devra être le préalable.

8. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égale à
Trois Millions Six Cent Mille (3 600 000) Francs CFA.
La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques ne seront pas recevables.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **27/ 07/2023 à** 13heures dans la salle des actes de la commune de Makénéné ou dans une salle apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO..

11. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires
a) Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;
b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
c) Dossier technique incomplet ;
d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
e) Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100);
f) Non possession d'un laboratoire géotechnique équipé du matériel minimum suivant :
- Un densitomètre à membrane avec tous ses accessoires ;
- Une balance avec jeu de poids ;
- Un moule PROCTOR ;
- Une massette ;
- Une spatule ;
- Le matériel nécessaire pour l'essai CBR ;
- L'appareil de Cassagrande;
- Un jeu de tamis pour l'essai de granulométrie ;

NB : La présentation d'un contrat de sous-traitance avec un laboratoire géotechnique agrée justifiera la possession d'un laboratoire propre au soumissionnaire.
g) Non possession d'un atelier en propriété justifié comprenant :
- Une (01) niveleuse ;
- Un (01) compacteur à jante lisse ;
- Un (01) compacteur à pneus ;
- Une (01) citernes à eau ;
- Un (01) véhicule de liaison 4x4 ;

Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels ci-dessous :
a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 35 points ;
b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 14 points ;
c) Les Références de l'entreprise sur 30 points ;
d) L'Organisation, le planning et la compréhension du projet sur 21 points.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme au dossier d'appel d'offres et évaluée la moins-disante.
Les soumissionnaires pourront répondre pour un ou plusieurs lots. Toutefois, Un soumissionnaire peut être attributaire d'au plus un lot.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de Makénéné.
Pour tout ace de corruption bien appeler le numéro 1517 de la CONAC
-

YAOUNDE le 16 Juin 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/C-EVODOULA/CIPM-PCCM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LES DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune d'EVODOULAlance pour le compte de la Commune d'EVODOULA, Département de la LEKIE, Région du CENTRE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4**.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :
- 02 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 05 blocs de 02 appartements de type T3 ;
- 02 logements de type T4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **Trois Cent Trente Un Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Cent Cinquante (331 594 150) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA *payable à la recette municipale* de la Commune d'Evodoula.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :
L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).
Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 28 JUILLET 2023 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/C-EVODOULA/CIPM-PCCM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4DANS LA COMMUNE D'EVODOULA »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.
Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Six Millions Six Cent Mille (6 600 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 28 JUILLET 2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.
Il s'agit notamment de :
Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
Absence de la caution de soumission ;
Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).
N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.
b.Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
Références de l'entreprise (09 critères) ;
Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
Présentation générale de l'Offre (02 critères).
Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.
NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.
Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'Evodoula.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :
-Commune d'Evodoula : BP : 03 Evodoula Tél. : 698 17 74 61 / 677 76 53 00 Email : mairieevodoula@gmail.com
-FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.
N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°001/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOVÉTÉRINAIRE A MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGSVEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N°**001/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 ETS LUMIERE SARL B.P 554 EDEA, Tél : 695 69 00 31 N° Contribuable :M101512485952L, N° Registre de Commerce RC/EDA/50/B/2015** ont été retenus comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offies suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 15 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
ETS LUMIERE SARL	Conforme	Délai : 03 mois 92,59% de critères validés (85,18% exigés par le DAO)	Montant TTC : 30 000 000	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les **ETS LUMIERE SARL**

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°002/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'ORNES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011A0NO/C-NGW/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 2 : CMA DE MAKONDO : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N**°002/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 STE ABS SARL, B.P 8213 YAOUNDE, Tél : 671 64 33 83, N° Contribuable : M101612582943G, N° Registre de Commerce RC/EDA/042/13/2016** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 15 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
STE ABS SARL	Conforme	Délai : 03 mois - 88% de critères validés (84,61% exigés par le DAO)	Montant TTC: 15 000 000	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les **STE ABS SARL**

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°005/C/CM NGWEI/SG DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/A0NO/C-NGW/CIPM12023 DU 02 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N° **005/C/CM NGWEI/SG du 19/06/2023 Les ETS BEC, B.P 667 EDEA, Tél : 672 62 41 40, N° Contribuable : P098512090716D, N° Registre de Commerce RC/EDA/A/001/2014** ont été retenus comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 15 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Classement	Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
1er	ETS BEC	Conforme	Délai : 03 mois 92,59% de critères validés (84,61% exigés par le DAO)	Montant TTC : 40 786 124	Adjudicataire
2ème	ETS 50 ème	Conforme	Délai : 03 mois 85,18% de critères validés	Montant TTC : 41 966 068	Non retenue

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les **ETS BEC**

NGWEI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE MENGUEME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE MENGUEME

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de populations de la ville de MENGUEME, Le Maire de la Commune de MENGUEME, lance un Appel d'Offres National restreint pour les travaux de fourniture et d'installation de 50 lampadaires solaires à simple crosse et de type all in one dans la Commune de MENGUEME.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
l'installation de chantier ;
les études et piquetage;
le projet d'exécution
fourniture et pose des lampadaires de technologie all in one ;
la réalisation des massifs d'ancrage en béton armé ;
la réalisation des tests de fonctionnement ;
la formation du personnel en charge de l'entretien des lampadaires solaires ;
les réglages divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville MENGUEME dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de MENGUEME, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MENGUEME

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de MENGUEME, au plus tard le **25/07/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONR/C.MGME/SG/CIPM/2023 DU 29/06/2023
POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère changé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/07/2023 à 13heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MENGUEME, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 70%;
- absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- absence de ou capacité financière inférieur à trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA ;

b. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- les références ;
- le délai d'exécution ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel ville de MENGUEME (Service des Marchés).

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

Additif

Le Maire de la Commune de MENGUEME se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le MAIRE

MBA ONANA MARTIN

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000038/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PT/BD DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000015/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, FONDS DE CONTREPARTIES EN DÉPENSES RÉELLES DU PROJETIMPUTATION : 57 32 016 01 330002 522118

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CAMEROUN SECURITY AGENCY	19 175 400	24 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

COMMUNIQUE N° 23/0000029/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

Le Soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire du Marché pour la fourniture du matériel informatique au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, visé ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
N° 005/AONO/MINPROFF/CIPM/2023 du 27 avril 2023 pour « la fourniture du matériel informatique au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ».	Société Intek SARL B P: 12841 Yaoundé, Tél: 675 48 36 76	72 706 725 F CFA	Quarante-cinq (45) ours

Le mandataire de ladite Société est par conséquent invité, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le MINISTRE

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 21/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN MOTEUR ÉLECTRIQUE IE3 ET D'UNE POMPE KSB CTN E 40-200 ASSEMBLÉE POUR LE POSTE 140MEP18 DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un moteur électrique IE3 et d'une pompe KSB CTN E 40-200 assemblée pour le poste 140MEP18 de la SONARA.

2. Consistance des prestations

En application des spécifications techniques définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF), le fournisseur retenu à l'issue de la présente procédure devra livrer à la SONARA, un moteur électrique IE3 et une pompe KSB CTN E 40-200 assemblée pour le poste 140 MEP18, la documentation requise et le déploiement des services connexes déclinés comme ci-après :

- § Transport de l'équipement objet du Marché, de son lieu d'acquisition jusqu'à son lieu de livraison à savoir le magasin général de la SONARA.
- § Fourniture au moment de sa livraison, du dossier de construction complet de l'équipement objet du Marché.
- § Fourniture au moment de sa livraison, du manuel d'utilisation et de maintenance de l'équipement objet du Marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **38.160.000** (trente-huit millions cent soixante mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le Marché n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget stick de la SONARA *(ST123-Q70-3130*

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 52.000** (cinquante-deux mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°025.23

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **18/07/2023**à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°025.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 21/06/2023

FOURNITURE D'UN MOTEUR ÉLECTRIQUE IE3

ET D'UNE POMPE KSB CTN E 40-200 ASSEMBLÉE POUR LE POSTE 140MEP18 DE LA SONARA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de huit (08) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une valeur égale à **FCFA 640.000** (six cent quarante mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; ce sera notamment le cas en l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimalerequise.

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/07/2023** à10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des ''OUI'' après addition des notes des critères essentiels.

14. Critères d'évaluation

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Descriptif de la Fourniture (DF) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre ;

- Consistance de l'offre ;

- Organisation ;

- Spécification du matériel ;

- Délai de livraison ;

- Références.

14.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Grille de remise des prix (cf. BPU et/ou DEQ) incomplète ou mal renseignée ;
- Absence d'engagement du soumissionnaire sur l'honneur à produire les certificats d'origine et de conformité de l'équipement proposé, délivrés par son fabricant et ce, préalablement à sa livraison à la SONARA ;
- Inadéquation des spécifications techniques de l'équipement proposé par le soumissionnaire avec celles contenues dans le descriptif de la fourniture (DF) ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des ''OUI'' après addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disantefinancièrement

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35

Limbé, le 21/06/2023

LIMBE le 21 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE FIGUIL

DEMANDE DE COTATIONN°05/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL À L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE(I.A.E.B.)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
57 15 102 02 641508 464201 426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'ouvrage, lance un avis de consultation pour la **Fourniture du Matériel à l,nspection d'Arrondissement d'Education de Base (I.A.E.B.)**

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste en la Fourniture du Matériel à llnspection d'Arrondissement d'Education de Base (I.A.E.B.) .
Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières inclus dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **15 000 000 (Quinze Millions) Francs CFA**

4. Participation et origine

Cette Demande de Cotation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du paquet minimum au profit des Ecoles Primaires et Maternelles de la Commune de Figuil.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de Fonctionnement du MINEDUB, Exercice 2023

6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès Publication de l'avis de consultation. Contact : 222 39 70 17

7. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être retirée au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de (20 000) Vingt mille francs CFA, payable au Guichet de la Recette Municipale de FIGUIL.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figull au plus tard le **17 Juillet 2023 à 10 Heures précises**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Demande de Cotation
N°04/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2023 du 26 Juin 2023 Pour la Fourniture du Matériel
à TInspection d'Arrondissement d'Education de Base (I.A.E.B.)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture du matériel didactique objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01)mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Trois cent mille (300 000) FCFA valable pendant une période de trente (30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Trois cent mille (300 000) FCFA valable pendant une période de trente (30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le **17 Juillet 2023 à partir de 11 heures** dans la Salle de commission de la Commune de Figuil.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
-Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
-Absence de la caution de soumission,
-Note technique inférieure au seuil requis 06 Oui sur 08 soit 75%.
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
-Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir jamais abandonné un marché les 3 dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes.

Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- Présentation générale des offres
- Références de l'entreprise
-Capacité de financement
- CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière.

14. Attribution

La Commission interne de passation des Marchés publics de la Commune de Figuil proposera au Maître d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation et présentant l'Offre financière évaluée îa moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre- vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particuMer du Maire de la Commune de Figuil.

GAROUA le 26 Juin 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BANGOPE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Bangope dans la Commune de Ndobian.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie en élévation et de béton ;
- Charpente et couverture ;
- Enduit et Revêtement ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voies et Réseaux Divers et Assainissements ;
- Equipements/supports de stockage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt six millions (26 000 000) FCFA;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 655 90 93 02 / 677 50 65 43.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 655 90 93 02 / 677 50 65 43 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35.000 FCFA (Trente cinq mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **17/07/2023 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 DU 29/06/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BANGOPE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois.**

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **520 000 (Cinq cent vingt mille) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/07/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:
a) Absence d'une pièce administrative dans l'offre et pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;
d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
f) Certification des photocopies des documents certifiés ;
g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Principaux critères de qualification
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire **(oui/non)** sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:
a) Références;
b) Personnel d'encadrement de l'entreprise
c) Matériel de chantier à mobiliser;
d) Méthodologie et organisation;
e) Offre financière ;
f) Présentation de l'offre.
Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 655 90 93 02 / 677 50 65 43 dès publication du présent avis.
NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et disfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 29 Juin 2023

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

UNIVERSITE DE GAROUA

COMMUNIQUE N 010 /C/UGA/R/SG/DIPD/DPN/2023 DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERT N 10/AONO/UGA/R/SG/DIPD/DPD/CIPM/2023 DU 22/06/2023 POUR LE SERVICE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DE L'UNIVERSITE DE GAROUA, EN PROCEDURE D URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

la Lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé, est attribuée selon les détails indiqués au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	N° LOT	MONTANT (TTC) EN F.CFA	DELAI D'EXECUTION
ASSURANCES ET REASSURANCES AFRICAINES (AREA ASSURANCES SA) Tél :(+237) 33.43.81.97 / 33.43, 81.32 / 33.43.82.32BP: 15 584 Douala	LOT 1	7 690 473	12 JOURS
	LOT 2	7 414 333	12 JOURS

GAROUA le 22 Juin 2023

Le DIRECTEUR

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CD/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHE DE YATO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT: BIP I COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante communique:
La société JABOUNA AND CO SARL, est adjudicataire de l'appel d'offre ci-dessus cité pour un montant de **20 000 000** (Vingt millions) Francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de **trois (03) mois.**
Cette société est invitée à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour la suite des procédures.

DIBOMBARI le 22 Juin 2023

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°013/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET D'IMAGERIE MEDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°013/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	NAROGE MEDICAL & SERVICES SARL BP : 4821Yaoundé	89 845 868	Six (06) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

TENDER FILE N° 028/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 26/06/2023 FOR THE PROVISION OF CAR INSURANCE COVERAGE TO 11 VEHICLES IN THE NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender **for the Provision of Car Insurance Coverage to 11 Vehicles in The North West Regional Assembly**

2. Consistance des prestations

Scope of coverage will be detailed as follows:

100. Third party Liability/Third Party Fire Risk

200. Theft & Fire damage to own vehicle

300. Accidental damage including collision

400. Glass breakage

500. Personal Injury Protection (PIP)

600. Aid on repairs

700. Advance upon recovery

800. Legal Expenses

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is **10,000,000 (Ten million) CFAF ATI**

4. Allotissement

This project is a single lot which is for the Provision of Car Insurance Coverage to 11 Vehicles in The North West Regional Assembly

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is reserved for Insurance Companies registered in Cameroon, fulfilling the conditions provided for by regulations in force in Member States of the Inter-African Insurance Market (CIMA).

6. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget assigned to the North West Regional Assembly.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at **The Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the **Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)** , as soon as this notice is published against payment of the sum of **Twenty Thousand France (20 000)** CFA Francs, payable at the Treasury of the North West Regional Assembly (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the **Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**, not later than **18/06/2023 at 10:00am noon** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

Nº 028/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 26/06/2023 FOR THE PROVISION OF CAR INSURANCE COVERAGE TO 11 VEHICLES IN THE NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY>>

"*To be OPEN only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The period of coverage shall be for **12 MONTHS and shall cover eleven Vehicles (11) Vehicles.**

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial and insurance establishment approved by the Ministry in charge of Finance (See list in document Nº. 12 of the Tender File). The amount is on the table below and valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

LOT	PROJECT	AMOUNT (ATI)	AMOUNT OF BID BOND
Single	PROVISION OF CAR INSURANCE COVERAGE TO 11 VEHICLES IN THE NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY	**10 000 000**	**200,000**

12. Recevabilité des Offres

Upon penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers….) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance establishment approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in two phases. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The Administrative and Technical Bids shall be opened on the **18/06/2023** at 11:00am in the conference hall of the internal Tender Board (Block B), by the Internal Tender's Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives if they so desire, with full knowledge of the files.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. **Eliminatory criteria**

1. **1.** Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids
2. **2.** Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** Absence or insufficient bid bond at the opening of the bids;
5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. **6.** Incomplete financial file;
7. **7.** Non respect of **75%** of essential criteria;
8. **8.** Suspended by MINMAP for 2023.

1. **Essential criteria**

These criteria are the fundamental or key ones that will help to judge the financial and technical capacity of candidates to execute the services forming the subject of the tender. They should be determined depending on the nature and content of the services to be provided

The technical bids will be evaluated over one hundred (100) marks according to the following criteria::

Criteria	**Scoring (points)**
General presentation of bid	5
Bidder's References in similar risks during the last five years (attach the first and the last pages of the contract)	15
Detailed description of guarantees offered	10
Modalities for putting the guarantee into action	

Representation in the territory	10
Coverage of regulated commitments	10
Coverage of the solvency margin	10
Disaster payment rate in the similar branch during the last five years.	10
Reassurance treaties in the similar branch currently valid	10
Facilities granted	10
	100

Evaluation criteria and essential sub criteria, for each lot, are detailed in the Special Regulations of the tender.

15. Attribution

The evaluation will be done in a point form with an acceptable minimum score of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the best offer, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the **Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**.

BAMENDA le 26 Juin 2023

Le DIRECTEUR

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE D'OXYMÈTRES DE POULS, DE TENSIOMÈTRES ET ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture d'oxymètres de pouls, de tensiomètres et accessoires à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture d'oxymètres de pouls, de tensiomètres et accessoires à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 22 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture des dispositifs médicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **45 000 FCFA**, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **28 JUILLET 2023** à **12 h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° _016_/AONO/HGD/CIPM/2023 du _29 juin 2023_ pour la fourniture d'oxymètres de pouls, de tensiomètres et accessoires à l'Hôpital Général de Douala (HGD).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de trois (03) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.
Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 540 000 F CFA ;
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agrée par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agrée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **28 JUILLET 2023** à **13 h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de l'autorisation délivrée par un fabricant de ces fournitures (suivant le modèle dans le DAO) ou par un distributeur agréé par un fabricant de ces fournitures.
7. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture proposée.
8. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de fourniture du matériel médical au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé supérieur ou égale à 18 000 000 F CFA.
9. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministre de la Santé Publique.
10. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé Publique.
11. Non-respect des caractéristiques techniques majeures.
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA.
3. **Capacité financière :** preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 14 000 000 F CFA.
4. **Planning et délai de livraison** : 03 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 29 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 23 150 01 330004 523511.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la poursuite des travaux d'aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) à la Station Nautique de Maga sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes:
• Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier, nettoyage général du site, etc…);
• Maçonnerie;
• Menuiserie métallique et bois ;
• Peinture ;
• Aménagement paysager et espace vert.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **trente millions (30 000 000)**.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2023, Imputation n° 57 23 150 01 330004 523511.

7. Consultation du Dossier

LeDossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

LeDossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels). **Une version numérique de l'offre financière en format Excel gravée sur CD-ROM ou placée dans une Clé USB doit également être transmise**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le **21 juillet 2023** à **11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 pour la poursuite des travaux d'aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) à la Station Nautique de Maga.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.
Les travaux auront lieu à Maga, département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.
Elle aura lieu le **21 juillet 2023** à **12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :
Critères éliminatoires :
Les critères éliminatoires sont valables les suivants :
Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.
En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE NDOM

ADDITIF N°001 RELATIF A AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DENIANDE DE COTATION EN PROCEDURE NORMALE CONSULTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 ACQUISITION DU MATERIEL AUTOMOBILE DE TRANSPORT EN VUE DE LA REHABILITATION DU PART D'ENGINS DE LA COMMUNE DE NDON1 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE IA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISE INTERESSÉE PAR L'AVIS DE CONSULATATION POUR UNE DEMANDE COTATION SUSVISÉ, QUE LE DOSSIER D'APPEL Y RELATIF EST MODIFIÉ COMME SUIT:

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres redittees en francais ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marques comme tels), seront deposees a la Commune de NDOM, au plus tard le **30/06/2023** à **10 heures** et devront porter la mention : **CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023** **Acquisition du materiel automobile de transport en vue de la rehabilitation du parc d'eneins de la commune de NDOM dans l'Arrondissement de NDOM, Departement de In SANAGA MARITIME, Region du LITTORA.** **(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**
	Lire plutot Les offres redittees en francais ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marques comme tels), seront deposees a la Commune de NDOM, au plus tard le **10/07/2023** à **10 heures** et devront porter la mention : **CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023** **Acquisition du materiel automobile de transport en vue de la rehabilitation du parc d'eneins de la commune de NDOM dans l'Arrondissement de NDOM, Departement de In SANAGA MARITIME, Region du LITTORA.** **(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le **30/06/2023 à 11 Heure**s par la Commission Interne-de Passation des /Larches aupres de la Commune de NDOM. L'ouverture des plis se fera en un temps.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le **10/072023 à 11 Heure**s par la Commission Interne-de Passation des /Larches aupres de la Commune de NDOM. L'ouverture des plis se fera en un temps.

NDOM le 27 Juin 2023

Le MAIRE

BATOUM Réné

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm